

CONSOLIDATION DE L'AGENDA DE LA LUTTE CONTRE LE
TERRORISME ET L'EXTRÉMISME VIOLENT

**LES EFFORTS DU PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE SALUÉS PAR L'UNION AFRICAINE**

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a salué les efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en tant que Champion de l'UA pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, tout en se félicitant de son leadership constant dans ce domaine au sein de l'Union.



P.3

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 8 Safar 1448 - 23 Juillet 2026 - N° 1351 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

**MISE EN DÉTENTION
PROVISOIRE DE 4
INDIVIDUS POUR
INCENDIES
VOLONTAIRES**



Le juge d'instruction près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée du tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a ordonné, mercredi, la mise en détention provisoire de 4 individus ayant provoqué des incendies dans des biens forestiers, indique un communiqué du parquet de la République près le même tribunal.

P.16

LUTTE CONTRE LES FEUX DE
FORÊT

**LE MINISTRE DE
L'INTÉRIEUR SUPERVISE
LES OPÉRATIONS DE
SECOURS À ANNABA**

Sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'intérieur, des collectivités locales et des transports, Saïd Sayoud, s'est rendu hier dans la wilaya d'Annaba afin d'évaluer sur place les opérations de lutte contre les incendies qui se sont déclenchés au niveau des forêts à Seraïdi. Il était accompagné de Mme Soraya Mouloudji, ministre de la solidarité nationale

P.2

L'ÉVÉNEMENT

**LE PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE PRÉSIDE LA
CÉRÉMONIE DE DISTINCTION
DES LAURÉATS DU BEM ET DU
BACCALAURÉAT**



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi au Palais du Peuple à Alger, la cérémonie de distinction des lauréats du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2026), à qui il a remis des médailles, des cadeaux et des récompenses financières.

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

**SUSPENSION DE TOUS LES FESTIVALS À CARACTÈRE FESTIF À L'ÉCHELLE
NATIONALE EN AOÛT PROCHAIN**

Cette suspension intervient en raison des "circonstances exceptionnelles que connaissent plusieurs wilayas du pays, du fait des incendies de forêt qui se sont déclarés simultanément, avec la hausse record des températures dans différentes régions du pays", précise la même source.

P.16

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR SUPERVISE LES OPÉRATIONS DE SECOURS À ANNABA

Sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'intérieur, des collectivités locales et des transports, Saïd Sayoud, s'est rendu hier dans la wilaya d'Annaba afin d'évaluer sur place les opérations de lutte contre les incendies qui se sont déclenchés au niveau des forêts à Seraïdi.

Par Malika Azeb

M. Sayoud, accompagné de la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Soraya Mouloudji, du ministre de la santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, du ministre de la jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, du directeur général de la protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, et du wali d'Annaba, Abdelkrim Laâmourî, a indiqué depuis Annaba que « l'État est engagé à se tenir aux côtés des citoyens touchés par les incendies de forêt survenus dans plusieurs wilayas du pays », soulignant que « les pouvoirs publics sont mobilisés pour apporter toutes les formes de soutien et d'accompagnement aux sinistrés ».

Le ministre a indiqué que « le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une grande importance à la prise en charge des citoyens touchés par les feux et veille à ce que l'État soit pré-

sent à leurs côtés dans de telles circonstances et épreuves ».

Il a également assuré que « les différentes institutions de l'État continueront à mobiliser leurs moyens afin d'accompagner les sinistrés et d'alléger leurs souffrances ».

Le ministre s'est enquis de la prise en charge des personnes évacuées de la commune de Seraïdi vers l'hôpital des urgences médico-chirurgicales de la commune d'El Bouni.

Dans ce contexte, il a souligné que « la prise en charge des sinistrés ne se limite pas au seul aspect matériel, mais englobe également les volets psychologique et médical », ajoutant que « des médecins et des psychologues ont été mobilisés pour accompagner les personnes évacuées ».

M. Sayoud a affirmé que « l'État prendra en charge le recensement des pertes matérielles causées par ces incendies », expliquant que « l'opération de recensement s'effectuera en coordination avec les services concernés, afin de déterminer l'ampleur des dégâts subis par les

citoyens et leurs biens, avant d'engager les procédures d'indemnisation dans les plus brefs délais ».

Le ministre a insisté sur le fait que « la priorité, à cette étape, consiste à garantir la sécurité des citoyens, à les protéger et à prendre en charge les personnes évacuées des zones touchées ».

Évoquant la situation à l'échelle nationale, il a indiqué que le nombre de feux déclarés depuis la fin de la semaine dernière s'élève à « environ 160 incendies déclarés au niveau de plusieurs wilayas du nord du pays », précisant que « les enquêtes sécuritaires se poursuivent pour déterminer la nature de ces incendies et savoir s'ils sont d'origine naturelle ou dus à des actes criminels ».

M. Sayoud a également souligné que « les services compétents accomplissent leur travail et mènent les procédures et investigations nécessaires pour établir les responsabilités et les causes réelles de ces départs de feu », tout en rappelant qu'à cet égard « seuls les résultats des enquêtes permettront de déter-

miner la nature de ces incendies et les facteurs ayant conduit à leur déclenchement ».

Il a annoncé « la programmation de visites de terrain dans plusieurs wilayas touchées par les incendies, dont Guelma, Tlemcen et Sétif, et ce en exécution des directives du président de la République », ajoutant que « ces visites permettront de s'enquérir sur le terrain de la situation des citoyens sinistrés, d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de constater l'ampleur des dégâts ».

À savoir que le dernier bilan de la direction générale de la protection civile fait état du déclenchement de 195 incendies au cours des dernières 24 heures, dont 142 foyers ont été maîtrisés, tandis que les opérations d'extinction se poursuivent sur 53 incendies toujours actifs, notamment dans les wilayas de Jijel, Constantine, Béjaïa, Médéa, Souk Ahras, Bouira, Skikda, Annaba, El Tarf, Tlemcen, Saïda, Timimoune, Mila, Guelma et Mascara.

M.A

SOLIDARITÉ NATIONALE

LE CRA MOBILISE SES ÉQUIPES POUR SECOURIR LES VICTIMES DES INCENDIES

Face à la situation d'urgence causée par les récents incendies qui se sont déclenchés dans plusieurs wilayas et qui ont exigé une mobilisation nationale, le CRA a lancé une campagne de solidarité urgente au profit des régions touchées par les feux.

Selon un communiqué de cette organisation, cette campagne de solidarité, qui concerne les wilayas de l'Est dont Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf et Guelma, intervient dans le cadre de la « consécration du devoir national et solidaire du CRA pour être aux côtés des citoyens touchés et contribuer aux efforts déployés par les pouvoirs publics et les différentes institutions de l'État en vue de protéger les citoyens et prendre en charge les familles sinistrées ».

Les interventions des équipes du Croissant-Rouge algérien sur le terrain portent sur plusieurs volets vitaux, parmi lesquels la distribution de produits de première nécessité, dont l'eau minérale, les repas à emporter, la literie, en plus des médicaments et des fournitures médicales nécessaires, en vue d'assurer un soutien immédiat aux familles sinistrées et de prêter main-forte aux agents de la protection civile et aux différentes équipes sur le lieu du sinistre, qui poursuivent leurs efforts pour venir à bout des incendies tout en protégeant les vies et les biens.

« Toutes les structures opérationnelles et les comités de wilaya du CRA resteront en état de mobilisation permanente, tout en poursuivant la mobilisation et le déploiement de l'ensemble de leurs ressources humaines et moyens matériels

et logistiques, afin d'assurer une intervention urgente, efficace, rapide et adaptée », poursuit le communiqué.

Le CRA a également réaffirmé que « l'ensemble de ses structures opérationnelles et de ses comités de wilaya restent en état d'alerte maximale et de mobilisation permanente ».

Comme il a réitéré son engagement à continuer d'accompagner les citoyens touchés et de se tenir à leurs côtés jusqu'à surmonter cette épreuve, en œuvrant en coordination étroite et intégrée avec les pouvoirs publics et les différents intervenants, en consécration des valeurs nationales de solidarité et d'entraide.

M.A

DES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS IMPORTANTS MOBILISÉS CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

L'Etat a mobilisé des moyens humains et matériels importants pour faire face aux feux de forêts qui se sont déclarés à travers plusieurs wilayas du pays, où les opérations d'extinction se poursuivent dans le cadre d'une coordination étroite entre les différents secteurs et organismes concernés. A ce titre, les unités de la Protection civile, appuyées par les colonnes mobiles, poursuivent, sans relâche, leurs interventions sur le terrain, en coordination avec l'Armée nationale populaire (ANP), la Direction générale des forêts et les autorités locales, afin de venir à bout des foyers d'incendies. Le tout marqué par un haut niveau de vigilance et de coordination entre les différents intervenants. Selon le dernier bilan de la Protection civile, 28 incendies ont été maîtrisés jusqu'à présent, tandis que les efforts se poursuivent pour éteindre 41 autres.

Dans ce cadre, et sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, Saïd Sayoud, accompagné d'une délégation ministérielle et du Directeur général de la Protection civile, Boualem Boughelaf, s'est

rendu, dans la nuit de mardi à mercredi, dans la wilaya d'Annaba pour suivre les opérations de lutte contre les feux ayant touché la commune de Seraïdi et s'enquérir des actions menées par les différentes institutions, ainsi que des conditions de prise en charge des sinistrés.

Dans une déclaration à la presse, M. Sayoud a assuré que "l'Etat est engagé à se tenir aux côtés des citoyens touchés par les incendies de forêt survenus dans plusieurs wilayas du pays", soulignant que "les pouvoirs publics sont mobilisés pour apporter toutes les formes de soutien et d'accompagnement aux sinistrés".

Il a réaffirmé que "le président de la République accorde une grande importance à la prise en charge des citoyens touchés (par les incendies) et veille à ce que l'Etat soit présent à leurs côtés dans de telles circonstances et épreuves".

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport avait, dans le même sillage, annoncé que des instructions ont été données aux walis pour lancer une opération générale de recensement et d'inventaire de l'ensemble des dégâts enregistrés, afin de permettre aux pouvoirs publics de prendre en charge l'in-

demnisation des sinistrés, sur la base des rapports des commissions de wilaya, chargées de mener des enquêtes de terrain minutieuses.

En prévision des risques liés à la vague de chaleur faisant l'objet de plusieurs bulletins météorologiques spéciaux (BMS), les services de la Protection civile ont pris une série de mesures, consistant, notamment, à placer en état d'alerte l'ensemble des moyens matériels et humains, ainsi que les colonnes mobiles et les moyens aériens, en coordination avec les services de l'ANP, de la Direction générale des forêts, de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale.

Pour faire face à cette situation, la Protection civile a mobilisé plus de 19.000 agents d'intervention de différents grades et 704 camions anti-incendie et engins d'intervention dédiés à la lutte contre les feux de forêts.

Le dispositif est renforcé par 6 hélicoptères et 12 avions bombardiers d'eau. Les services de l'ANP participent, de leur côté, aux opération d'extinction, avec 2 avions et 6 hélicoptères.

RA

L'ÉVÉNEMENT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE DISTINCTION DES LAURÉATS DU BEM ET DU BACCALAURÉAT

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi au Palais du Peuple à Alger, la cérémonie de distinction des lauréats du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2026), à qui il a remis des médailles, des cadeaux et des récompenses financières.

La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du Gouvernement, ainsi que des familles des lauréats distingués.

Pour le Baccalauréat, le président de la République a honoré la première lauréate à l'échelle nationale, l'élève Guerroumi Bouchra Hibat Allah, du lycée "Chahid Bouzira Ahmed" dans la wilaya de Tiaret, ayant obtenu une moyenne de 19,26 dans la filière Techniques Mathématiques, la deuxième lauréate Nasrallah Yakin, originaire de la wilaya de Tébessa et scolarisée au lycée des mathématiques de Kouba (Alger), qui a obtenu une moyenne de 19,21, ainsi que la troisième lauréate, Saal Zineb Douaa, du groupe scolaire privé "El Macir" d'El Achour (Alger), qui a obtenu une moyenne de 19,16 dans la filière des Sciences expérimentales.

S'agissant des écoles des Cadets de la Nation, le président de la République a distingué le premier lauréat le cadet Guedrez Ziad de l'Ecole des Cadets de la nation de Bejaia, ayant obtenu une moyenne de 18,97 dans la filière Sciences expérimentales, la cadette Kassab Riham Tasnim, de l'Ecole des Cadets de la Nation de Blida, ayant décroché la deuxième place avec une moyenne de 18,86 dans la filière Mathématiques, le cadet Mas-saoudane Youssef Abdelraouf de

l'Ecole des Cadets de la Nation de Batna, classé troisième avec une moyenne de 18,81 dans la filière Mathématiques, ainsi que la cadette Ben Saïd Aya, de l'Ecole des Cadets de la Nation de Blida, à la quatrième place avec une moyenne de 18,71 dans la filière Mathématiques.

Dans la catégorie des élèves à besoins spécifiques, le président de la République a honoré le premier lauréat Merrouche Abdelbas-set, de la wilaya d'El Oued, qui a obtenu une moyenne de 17,56 dans la filière Mathématiques, la deuxième lauréate Belkout Douaa, de Beni Ouartilane, qui a décroché une moyenne de 17,44 dans la filière Sciences expérimentales et le troisième lauréat Fouhal Ahmed, de la wilaya de Batna, qui a obtenu une moyenne de 17,05 dans la filière Mathématiques.

Dans le même cadre, la première lauréate de l'Ecole internationale algérienne en France, l'élève Khelfa Meriem, qui a obtenu une moyenne de 17,38 dans la filière Sciences expérimentales, a également été distinguée.

Concernant l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), le président de la République a honoré les premiers lauréats au niveau national, en tête desquels l'élève Guia Ikhlass, du CEM "l'érudit Khalifa Ben Hassan" de la wilaya d'El Oued, qui a obtenu une moyenne de 19,80, puis la deuxième lauréate Me-

zerdi Rana, du CEM "Bedjaoui Larbi" de la wilaya de Biskra, avec une moyenne de 19,65, et l'élève Boubidi Basmala, du CEM "Mohamed Ben Boulaïd" de la wilaya de Batna, avec une moyenne de 19,60.

Dans la catégorie des personnes à besoins spécifiques, le président de la République a distingué l'élève Benchaabane Mohamed Amine, d'El Khroub (Constantine), qui a obtenu une moyenne de 18,85, suivi de l'élève Bouzara Meriem, de la wilaya de Tissemsilt, avec une moyenne de 18,38, ainsi que l'élève Rebbadj Malak, de N'Gaous (Batna), qui a décroché la troisième place avec une moyenne de 18,10.

La première lauréate de l'Ecole internationale algérienne en France, l'élève Arouar Nassiba, qui a obtenu une moyenne de 18,42, a également été distinguée.

Au terme de la cérémonie, les élèves lauréats des différentes compétitions internationales des Olympiades des mathématiques ont honoré le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance de l'attention particulière qu'il accorde à la formation en mathématiques. Les élèves distingués ont, par la suite, pris une photo souvenir collective avec le président de la République.

A l'entame de la cérémonie, le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a

prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé ses remerciements et sa gratitude au président de la République pour son haut parrainage de cette cérémonie de distinction, la qualifiant de "source de motivation suscitant une forte volonté de favoriser une compétition sérieuse et continue pour l'acquisition du savoir, accompagnée d'une ferme détermination à réussir et à exceller". Il a également salué l'engagement du président de la République à "faire de l'école un espace d'éducation et d'éveil intellectuel pour les élèves, tout en mobilisant l'ensemble des moyens nécessaires".

Le ministre a, en outre, souligné que "les excellents résultats obtenus aux examens nationaux cette année reflètent le haut niveau de mobilisation des institutions de l'Etat, et la coordination rigoureuse entre les différents secteurs", se félicitant de "la stabilité qui a marqué l'année scolaire et de l'achèvement des programmes d'enseignement dans des conditions normales", autant de facteurs ayant contribué à la réalisation de ces résultats honorables. En marge de cette cérémonie, les lauréats ont exprimé, dans des déclarations à l'APS, leur fierté d'avoir été honorés par le président de la République, saluant l'attention, l'intérêt et l'encouragement constants qu'il accorde à l'école et à l'acquisition du savoir.

RA

CONSOLIDATION DE L'AGENDA DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTRÉMISME VIOLENT

LES EFFORTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SALUÉS PAR L'UNION AFRICAINE

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a salué les efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en tant que Champion de l'UA pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, tout en se félicitant de son leadership constant dans ce domaine au sein de l'Union.

Le CPS "félicite le Champion de l'UA pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République algérienne démocratique et populaire, pour son leadership sans faille dans la promotion du programme de l'UA en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent", indique le Conseil dans un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion ministérielle

consacrée, mardi, à cette thématique. Le CPS, conformément à la décision de l'Union africaine de février 2026, "invite la Commission de l'UA à élaborer un cadre continental de lutte contre l'utilisation des technologies émergentes à des fins terroristes, notamment les drones, les plateformes cryptées et la finance numérique, en s'appuyant sur les Principes directeurs de l'Algérie et en veillant à la conformité avec

les normes internationales", ajoute le communiqué. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, avait participé à cette réunion par visioconférence. Il a rappelé, lors de son intervention, que le président de la République avait qualifié, lors de divers événements internationaux, le terrorisme de "fléau le plus dangereux" et de

"mal absolu", menaçant la stabilité du continent, sapant les acquis liés au développement et qui ont été réalisés grâce à de grands efforts. Citant le président de la République, M. Attaf a ajouté que ce fléau fragilise les institutions des Etats, approfondit les crises et entrave, avant tout, la marche légitime de l'Afrique vers la stabilité et le développement.

RA

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉLICITE LES GÉNIES DE L'ENP D'EL HARRACH

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, mercredi, les étudiants de l'Ecole nationale polytechnique (ENP) d'El Harrach pour avoir décroché le prix de la meilleure équipe participant, pour la première fois, à la compétition internationale d'ingénierie "Formula Student UK 2026" organisée au Royaume-Uni. "D'un exploit à un autre... Nous sommes fiers de nos étudiants de l'Ecole nationale polytechnique d'Alger pour avoir décroché le prix +Allan Staniforth Best Newcomer Award+, récompensant la meilleure équipe participant pour la première fois à la compétition internationale d'ingénierie +Formula Student UK 2026+, organisée sur le prestigieux circuit de Silverstone, au Royaume-Uni, avec la participation de plusieurs universités internationales", a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux. Et d'ajouter: "Les perspectives prometteuses de notre jeunesse se confirment, et l'avenir est entre vos mains...Poursuivez sur cette voie et bonne chance".

RA

RÉCOMPENSE/MESURES DE GRÂCE

Le président de la République signe un décret présidentiel portant mesures de grâce au profit des détenus admis au BEM, au baccalauréat et ayant obtenu un diplôme de formation

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel portant mesures de grâce au profit des détenus admis aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat, ainsi qu'à ceux ayant obtenu un diplôme dans l'un des différents modes de formation professionnelle et des métiers au titre de l'année scolaire 2025-2026, indique mercredi un communiqué de la Présidence de la République.

"Près de 5.000 détenus de différentes catégories et de divers modes sont concernés par ces mesures de grâce présidentielle", selon la même source.

RA

COMMERCE EXTÉRIEUR ET PROMOTION DES EXPORTATIONS

L'ALGÉRIE PRENDRA PART AU SALON INTERNATIONAL « FRUIT ATTRACTION 2026 » À MADRID

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, mercredi, que l'Algérie participera au Salon international des fruits et légumes « Fruit Attraction 2026 », qui se tiendra du 6 au 8 octobre prochains au parc des expositions IFEMA de Madrid, en Espagne.

Par Youcef Hamidi

Selon un communiqué du ministère, cet événement compte parmi les plus importants rendez-vous économiques mondiaux consacrés à la filière des fruits et légumes. Il rassemblera des producteurs, des exportateurs, des importateurs, des distributeurs ainsi que des prestataires de services logistiques issus de plusieurs pays. Il offrira des perspectives favorisant le développement des échanges commerciaux, l'élargissement des débouchés à l'exportation, la création de nouveaux partenariats d'affaires et la découverte des innovations ainsi que des nouvelles tendances du secteur.

Le salon proposera plusieurs espaces spécialisés, dont l'« Innovation Hub », dédié à la présentation de produits et de solutions innovantes, ainsi qu'à l'organisation des Prix de l'innovation. Il comprendra également des pavillons réservés aux produits frais, aux industries et services associés, aux prestations logistiques, ainsi que l'espace « Innova & Tech », consacré aux technologies de pointe, à l'agriculture intelligente et aux solutions numériques, ajoute la même source.



villons réservés aux produits frais, aux industries et services associés, aux prestations logistiques, ainsi que l'es-

pace « Innova & Tech », consacré aux technologies de pointe, à l'agriculture intelligente et aux solutions numériques,

riques, ajoute la même source.

Le programme prévoit aussi des conférences techniques, des séminaires scientifiques, des forums professionnels et des démonstrations culinaires animés par des experts internationaux. La plateforme « LiveConnect » permettra, par ailleurs, aux participants de nouer des relations professionnelles, en présentiel comme à distance, d'explorer de nouveaux marchés et d'élargir leur réseau de partenaires commerciaux.

Le ministère appelle les opérateurs économiques algériens spécialisés dans la production et l'exportation de fruits et légumes, désireux de participer à cette manifestation, à s'inscrire dans les délais impartis via le lien : https://www.mcepe.gov.dz/foire_fruit_attraction. Il souligne que ce salon représente une occasion de valoriser les produits algériens et de consolider leur présence sur les marchés internationaux.

Y.H

INVESTISSEMENT/GUICHET UNIQUE

LES REPRÉSENTANTS DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT HABILITÉS À DÉLIVRER DES AUTORISATIONS

Les pouvoirs publics poursuivent l'opération d'élargissement des prérogatives des représentants des administrations publiques au niveau des guichets uniques de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), à travers la délégation de pouvoir aux représentants du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie de délivrer les décisions d'approbation des études environnementales et

les autorisations préalables à la création des établissements classés, dans le cadre de la simplification des procédures administratives et de l'accélération de la concrétisation des projets d'investissement.

L'AAPI a indiqué, mercredi dans un communiqué, que le Journal officiel n 52, publié le 21 juillet courant, contient une décision du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, portant délégation de pouvoir au chef du service représentant l'administration chargée de l'environnement auprès des guichets uniques

de l'Agence, de délivrer les décisions d'approbation de l'étude d'impact sur l'environnement, de l'études de risque, et les décisions d'accord préalable de création d'établissements classés.

Cette délégation concerne les projets d'investissement enregistrés auprès de l'AAPI, permettant ainsi de réduire les délais d'étude des dossiers d'investissement et de faciliter le parcours administratif aux investisseurs, ajoute la même source.

Cette décision s'inscrit dans la continuité du processus d'élargissement des prérogatives des représentants des administrations publiques au niveau des guichets uniques, les décisions de délégation de pouvoir ayant déjà concerné les représentants des secteurs de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en leur conférant les prérogatives nécessaires pour délivrer les permis de construire, les certificats de conformité,

les permis de travail, avant de s'étendre aux représentants des administrations des Impôts et de l'Energie, puis à ceux de l'administration des Domaines de l'Etat, habilités à délivrer et à signer les contrats de concession portant sur le foncier économique, ainsi que les actes de leur modification, de leur transfert et de leur résiliation.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de l'activation du système des guichets uniques, et du renforcement des prérogatives des représentants des administrations publiques, permettant ainsi de traiter un plus grand nombre de procédures administratives directement au niveau de ces guichets, de réduire les délais de traitement des dossiers, de faciliter le parcours administratif de l'investisseur et d'accélérer la concrétisation des projets d'investissement, selon l'AAPI.

RE

LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET

UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ET UN HUB LOGISTIQUE RELIANT L'ALGÉRIE À L'AFRIQUE

Le projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset constitue l'un des projets stratégiques majeurs du pays, en raison de son rôle dans la reconfiguration de la carte économique nationale, le renforcement de l'intégration nationale et africaine, ainsi que dans la transformation de l'Algérie en un hub logistique reliant l'Afrique du Nord à sa profondeur continentale, avec d'importantes retombées économiques, sociales et géopolitiques, ont affirmé mercredi à Alger des experts et des responsables. Ces déclarations ont été faites lors d'une conférence-débat organisée à l'Ecole nationale d'administration (ENA) sur le thème: "Le projet du siècle : la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset", à l'initiative du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) qui s'est déroulée en présence du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires économiques, M. Farid Kourtel, de la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud, du Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouché, ainsi que de représentants de plusieurs secteurs, d'experts et d'universitaires.

Dans son allocution à l'ouverture de la rencontre, le président du CNESE, Mohamed Boukhari, a indiqué que ce projet dépasse le simple cadre d'une infrastructure majeure pour incarner une vision globale de développement visant à renforcer l'intégration nationale et à consolider la coopération africaine.

Cette réalisation s'inscrit parmi les projets structurants traduisant la vision prospective du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, fondée sur le principe selon lequel l'investissement dans les infrastructures est un investissement dans l'avenir du pays, permettant de promouvoir le développement durable, de consolider la souveraineté économique et d'accroître la compétitivité nationale, a-t-il soutenu.

Il a précisé que cette conférence vise à enrichir le débat sur les dimensions économiques, sociales, en-

vironnementales, logistiques et géopolitiques du projet, tout en explorant les moyens de garantir sa réussite et d'assurer l'ensemble de ses retombées en matière de développement.

Pour sa part, le directeur général de l'Ecole nationale d'administration (ENA), Abdelmalik Mezhouda, a qualifié ce projet de l'un des plus importants projets ferroviaires en Afrique, estimant qu'il constitue l'un des principaux leviers de la transformation économique et un instrument de renforcement de l'intégration nationale, outre le fait qu'il représente une artère stratégique permettant de valoriser le potentiel économique des différentes régions du pays et de consolider la position de l'Algérie en tant que hub logistique et régional.

De son côté, le directeur général de la mobilité et de la logistique au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Abdelhadi Meziani, a souligné que ce projet représente un investissement structurant dont les retombées dépassent la dimension financière, le qualifiant de "projet de nation" appelé à redessiner la carte économique et démographique de l'Algérie.

Ce projet constitue un instrument de souveraineté destiné à consolider le développement durable et à faire du Sahara algérien un pôle économique et industriel prometteur, au regard de son rôle visant à relier le commerce national à sa profondeur africaine, a-t-il ajouté.

Cette ligne ferroviaire, longue de 2.006 km, est conçue pour accueillir des trains roulant à une vitesse pouvant atteindre 220 km/h, reliant Alger à Tamanrasset en passant par les wilayas de Blida, Médéa, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa et In Salah, précise M. Meziani, ajoutant que le projet repose sur des tronçons déjà mis en service, d'autres en cours de réalisation, ainsi que sur des sections dont les études techniques ont été achevées.

Par ailleurs, l'universitaire Farès Boubakour a es-

timé que ce projet permettra de passer d'un système de transport qui s'appuie principalement sur le transport routier de marchandises à un modèle plus performant et plus durable, ce qui contribuera au développement du réseau national de transport et au désenclavement des différentes régions du pays.

Il a expliqué que le transport ferroviaire contribuera à réduire les coûts d'acheminement des produits miniers et des marchandises lourdes, à l'instar du ciment et des produits agricoles, et soutiendra également l'activité touristique en offrant un moyen de transport confortable, sûr et régulier, tout en renforçant l'interconnexion entre les différentes régions.

De son côté, le professeur Youcef Aibèche a indiqué que le projet constitue un nouveau modèle de développement territorial, à travers la création d'un corridor stratégique contribuant au développement des villes oasiennes, à l'amélioration des services logistiques et au renforcement du développement durable dans les régions du Sud.

Sur le plan économique, le vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Samir Yaici, a souligné que le projet permettra de réduire les coûts du transport de marchandises et de raccourcir les délais d'acheminement, qui passeront de plusieurs semaines à quelques jours, tout en améliorant la fiabilité des services de transport, ce qui favorisera l'accès des produits algériens aux marchés africains.

Pour sa part, le vice-président du CNESE, Abdelmadjid Gueddi, a affirmé que les expériences internationales ont démontré que les grandes économies, à l'instar des Etats-Unis, de la Chine et de la Russie, se sont appuyées sur des investissements massifs dans les réseaux ferroviaires, considérés comme une infrastructure stratégique pour soutenir le développement économique et relier les zones industrielles et agricoles.

RE

MASCARA

PORTES OUVERTES SUR LE DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX

Les journées portes ouvertes dédiées au dépôt des comptes sociaux ont débuté, mercredi, au siège de l'antenne de wilaya du Centre national du registre du commerce (CNRC) de Mascara.

Par Halim Derdar

Initiée par cette structure locale du CNRC, cette opération propose une exposition de panneaux d'information et de brochures présentant les dispositifs de facilitation, les mesures d'encouragement ainsi que les prestations numériques mises à la disposition des responsables d'entreprises industrielles et commerciales pour accomplir les formalités liées au dépôt des comptes sociaux.

La première journée de cette initiative a connu une importante affluence de représentants d'entreprises et d'opérateurs économiques de la wilaya. Les participants



ont reçu des explications précises concernant les modalités de dépôt des comptes sociaux, en plus d'informations détaillées sur les bénéfices qu'offre cette démarche. La responsa-

ble de l'antenne locale du Centre national du registre du commerce, Mme Lamia Rouifed, a déclaré à l'APS que ces portes ouvertes, prévues jusqu'au 31 juillet courant, comportent égale-

ment la diffusion de vidéos explicatives consacrées à la procédure de dépôt des comptes sociaux, ainsi que l'organisation de rencontres avec les responsables des entreprises industrielles et commerciales de la wilaya afin d'échanger autour de cette question. Mme Rouifed a ajouté que le Centre national du registre du commerce met à la disposition des entreprises industrielles et commerciales une plateforme numérique spécialement conçue pour le dépôt des comptes sociaux, permettant un traitement efficace des dossiers et une prise en charge dans des délais raccourcis.

Cette opération a pour objectif de mieux faire connaître les modalités de dépôt des comptes sociaux et de rappeler aux responsables des entreprises industrielles et commerciales l'importance de respecter l'échéance légale fixée au 31 juillet pour accomplir cette obligation, afin d'éviter les sanctions prévues par la réglementation en cas de dépassement du délai, a conclu Mme Rouifed.

H.D

ORAN

LE RÉSEAU ROUTIER MODERNISÉ GRÂCE À UN INVESTISSEMENT MASSIF

Par Malek Gaya

Le responsable de la gestion de la Direction locale des travaux publics, M. Mahi Hocine, a révélé mardi dernier que la wilaya d'Oran a débloqué une enveloppe de 200 millions de dinars destinée aux opérations de revêtement et d'aménagement des routes communales réparties sur l'ensemble du territoire.

Selon ses déclarations, plus de 80 % des chantiers sont déjà réalisés, avec des livraisons effectives comme celle de l'artère joignant le quartier Emir Abdelkader au « Douar » dans la commune d'Es-Senia, sans oublier plusieurs voies à El Braya. Les travaux touchent également à leur fin à Oran et à Bir El

Djir. L'essentiel des axes concernés se trouve en plein cœur des agglomérations, où la détérioration du bitume imposait une intervention urgente, tant pour faciliter le trafic que pour redonner un souffle esthétique aux cités. Par ailleurs, le projet reliant Gdyl à Sidi Benyebka, sur 5 kilomètres, est toujours en cours : il prévoit la refonte de la chaussée, la pose de trottoirs en béton, l'installation d'un éclairage public, sans oublier des plantations d'arbres et des aménagements paysagers destinés à valoriser le cadre de vie. Enfin, le responsable a tenu à souligner que ces travaux, attribués à des sociétés locales, progressent à une allure « satisfaisante » et seront remis dans les temps prévus.

M.G



BÉNI ABBÈS

LA WILAYA ACCÉLÈRE SUR SES PROJETS PRIORITAIRES

Les services de la wilaya de Béni Abbès ont fait le point, hier mercredi, sur l'évolution de trois grands projets d'aménagement, dont les taux de réalisation diffèrent sensiblement. Il s'agit de la construction d'un bâtiment administratif à El Ouata, d'un marché destiné au bétail dans la même localité, ainsi que du renforcement de l'approvisionnement en eau potable à l'échelle de toute la wilaya.

Concernant le premier volet, la structure administrative d'El Ouata affiche désormais 95 % d'avancement. Les autorités ont décidé de boucler les derniers raccordements aux réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité afin de livrer l'édifice sans délai et de le rendre opérationnel au plus vite. Pour le marché à bestiaux, le chantier n'en est

qu'à la moitié du chemin (50 %). Les responsables ont exhorté à soutenir la cadence pour une réception dans les semaines à venir, eu égard à son importance pour la régulation des échanges commerciaux locaux.

Quant à l'alimentation en eau potable, alimentée depuis Tamtert, la première phase a franchi le cap des 55 %. Les équipes s'activent pour enclencher les essais de pompage dès septembre, car cet équipement est jugé crucial pour la sécurité hydrique des populations. Ces différents dossiers ont été passés en revue lors d'une récente tournée du wali Ali Moulay, qui a enjoint les acteurs à redoubler d'efforts et à tenir les échéances imparties.

M.G

BLIDA

DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES POUR LA PROCHAINE RENTRÉE

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Blida sera renforcé, à la rentrée scolaire 2026-2027, par de nouveaux établissements destinés à augmenter les capacités d'accueil, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya.

Ces nouvelles structures vont aussi contribuer à réduire la surcharge des classes, notamment dans les zones connaissant une forte expansion urbaine, selon la même source.

Il s'agit notamment de la réalisation d'un CEM dans la commune de Chiffa, accompagné d'une demi-pension de 300 places. Les travaux, achevés à près de 90 %, devraient être finalisés pour la prochaine rentrée scolaire.

Ce nouvel établissement contribuera à désengorger le CEM voisin et à améliorer les conditions de scolarisation des élèves, selon la même

source.

Un projet similaire est également en cours dans la cité des 3.800 logements AADL de Deriouche, dans la commune de Bouarfa, avec un taux d'avancement de 90 % et une livraison prévue pour la rentrée scolaire 2026-2027.

Par ailleurs, un autre CEM, doté d'une demi-pension de 200 places, est en construction à Blida et devrait être réceptionné en septembre prochain, selon les services de la wilaya.

A noter, le secteur local de l'éducation a été renforcé l'année dernière par la mise en service de 13 groupes scolaires, huit (8) CEM, trois(3) lycées et huit (8) cantines scolaires, ainsi que par plusieurs opérations de renouvellement des équipements pédagogiques.

R.R

ILLIZI

BIENTÔT
UNE CENTRALE
ÉLECTRIQUE
DE PLUS DE 3,2 MW

Le projet de réalisation d'une centrale de production électrique, d'une capacité de 3,274 mégawatts, a été lancé, mercredi dans la localité d'Ildil, commune d'Illizi, par les autorités de la wilaya.

Visant à renforcer la couverture en énergie électrique des villages et hameaux situés dans la partie Sud de la commune d'Illizi, ce projet structurant, une opération tant attendue par la population de ces zones enclavées, a pour objectif d'améliorer le service public et les conditions de vie des citoyens, a affirmé le wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, lors de la cérémonie de lancement du projet.

Le chef de l'exécutif de wilaya a précisé que les travaux de réalisation, fixés à 20 mois, englobent les parties génie civile et l'installation des équipements techniques, avant de saluer la coordination entre les différents services techniques dans le choix de l'assiette du projet et les procédures techniques en vue d'assurer la bonne exécution des travaux et le respect des délais de livraison du projet.

Il a indiqué, à ce titre, que l'entreprise de réalisation s'est engagée à livrer graduellement les phases finalisées du projet, en vue de son exploitation progressive, par souci de répondre aux attentes des citoyens et d'assurer l'approvisionnement des localités avoisinantes, dont Fadenhouna.

R.R

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

LE NIGERIA VEUT TRANSFORMER DURABLEMENT SON AGRICULTURE

L'agriculture demeure l'un des principaux moteurs de l'économie nigériane. Elle représente près de 23 % du produit intérieur brut (PIB) du pays et fait vivre environ un tiers de la population active.

Par Nawal Bordji

Face aux défis liés à la croissance démographique, aux effets du changement climatique et à la nécessité d'améliorer la sécurité alimentaire, les autorités de la première puissance économique d'Afrique accélèrent la modernisation de ce secteur stratégique en s'appuyant sur les technologies numériques. Cette transformation franchit une nouvelle étape avec la mise en place d'un ambitieux dispositif national de suivi agricole fondé sur l'intelligence artificielle, les données satellitaires et l'analyse géospatiale.

Le 17 juillet, à l'occasion d'une mission officielle au Maroc, une délégation gouvernementale nigériane a conclu un protocole d'accord avec OCP Africa, filiale du groupe marocain OCP spécialisée dans les solutions destinées au développement agricole, ainsi qu'avec Ground Truth Analytics, une société experte dans les technologies géospatiales. D'après les informations diffusées par plusieurs médias nigériens, cette coopération ouvre la voie au lancement du National Agro-Productivity System (NAPS), une plateforme nationale conçue pour améliorer le suivi des activités agricoles grâce à l'intelligence artificielle et aux observations réalisées depuis l'espace.

Le principe de fonctionnement du NAPS repose sur l'exploitation d'images satellitaires régulièrement mises à jour. Celles-ci sont analysées par des algorithmes capables de reconnaître automatiquement les parcelles cultivées, d'identifier les espèces végétales qui y sont semées et d'observer leur évolution tout au long du cycle de production. Les données sont renouvelées environ tous les cinq jours, offrant ainsi une vision presque continue de l'état des cultures sur l'ensemble du territoire.

Grâce à ce système, les autorités fédérales et les gouvernements des différents États disposeront d'informations détaillées sur les superficies effectivement exploitées, la répartition géographique des cultures, leur niveau de développement, les rendements potentiels ainsi que les risques susceptibles de compromettre les récoltes, qu'il s'agisse de sécheresses, d'inondations, de maladies végétales ou d'autres aléas climatiques. Cette



visibilité en temps réel constitue un changement majeur par rapport aux méthodes traditionnelles reposant essentiellement sur des enquêtes de terrain, souvent longues, coûteuses et incomplètes.

Le déploiement de cette plateforme sera progressif. Une première phase expérimentale sera menée dans un État pilote avant une extension à trois États supplémentaires, puis à quinze États considérés comme prioritaires pour la production agricole nationale. Les responsables nigériens ont également précisé que l'ensemble des données collectées sera stocké sur des infrastructures informatiques implantées au Nigeria, afin de préserver la souveraineté numérique du pays et de garantir un contrôle total sur ces informations stratégiques.

Cette initiative ne constitue toutefois pas un point de départ. Depuis plusieurs années déjà, Abuja investit dans les technologies spatiales afin de renforcer les capacités de son agriculture. À travers l'Agence nationale de recherche et de développement spatial (NASRDA), le pays développe divers outils utilisant les données d'observation de la Terre pour accompagner les producteurs et améliorer la gestion des ressources agricoles.

En 2024, la NASRDA avait notamment lancé CropWatch, une plateforme de surveillance des cultures reposant sur les images satellitaires. Ce système permettait déjà de suivre l'évolution des plantations, d'évaluer l'état des cultures et de détecter certains risques susceptibles d'affecter la production. L'année suivante, cette

dynamique s'est poursuivie avec l'annonce du programme Innovative Agriculture, développé en partenariat avec l'Agence spatiale européenne (ESA). Ce projet vise principalement à mettre à la disposition des petits exploitants agricoles des informations précieuses concernant la qualité des sols, le choix des cultures les plus adaptées aux conditions locales ainsi que les périodes optimales de semis grâce à l'exploitation des données spatiales.

Le NAPS marque cependant une évolution importante dans cette stratégie. Alors que les précédentes initiatives étaient essentiellement destinées à soutenir directement les agriculteurs dans leurs activités quotidiennes, la nouvelle plateforme s'adresse avant tout aux responsables politiques et administratifs. Elle leur fournira une vision consolidée de la situation agricole nationale afin de faciliter les décisions relatives à la production, au commerce, aux importations, aux exportations, à la constitution des stocks alimentaires et aux politiques de soutien au secteur.

L'objectif premier consiste à combler le déficit d'informations fiables qui limite encore l'efficacité de la gouvernance agricole. Jusqu'à présent, les décisions publiques reposaient fréquemment sur des estimations statistiques ou sur les déclarations des producteurs, sans disposer d'une connaissance précise des superficies réellement cultivées ni de l'état exact des campagnes agricoles. Cette absence de données actualisées compliquait considérablement les prévisions de récolte et la mise en œuvre de politiques adaptées.

Les autorités souhaitent désormais disposer d'indicateurs fiables plusieurs mois avant les récoltes afin d'anticiper d'éventuelles pénuries ou, au contraire, des excédents de production. Une telle capacité d'anticipation permettra d'ajuster les politiques d'importation ou d'exportation, de mieux gérer les réserves stratégiques de denrées alimentaires, d'orienter les investissements vers les régions les plus prometteuses et de renforcer les mécanismes de prévention face aux crises alimentaires.

Marion Moon, conseillère technique auprès du vice-président du Nigeria chargée de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, résumait récemment cette difficulté en soulignant que le principal point faible du pays résidait dans le suivi des campagnes agricoles pendant leur déroulement. Selon elle, les autorités ne découvriraient souvent qu'à la fin de la saison que les objectifs de production fixés plusieurs mois auparavant n'avaient pas été atteints, faute d'outils permettant de mesurer l'évolution réelle des cultures.

Au-delà de l'amélioration de la gouvernance, cette transformation numérique répond également aux conséquences grandissantes du changement climatique. Les épisodes de sécheresse prolongée, les pluies irrégulières, les inondations et la dégradation des sols perturbent de plus en plus les calendriers agricoles et fragilisent les rendements. Les données satellitaires associées à l'intelligence artificielle permettront de détecter plus rapidement les anomalies, d'évaluer les dommages et d'orienter les interventions des pouvoirs publics avec davantage de précision.

Cette évolution intervient également dans un contexte où la population nigériane continue de croître à un rythme soutenu. Avec plus de 230 millions d'habitants et des projections démographiques parmi les plus élevées au monde, le pays doit accroître durablement sa production agricole afin de répondre à une demande alimentaire en constante augmentation. En offrant une connaissance plus fine du territoire agricole, le NAPS pourrait contribuer à améliorer la productivité, à réduire les pertes, à optimiser l'utilisation des ressources naturelles et à renforcer la sécurité alimentaire. Plus largement, ce projet illustre la volonté du Nigeria de faire de l'intelligence artificielle, des technologies spatiales et de l'exploitation des données un levier majeur de modernisation économique et de résilience face aux défis agricoles des prochaines décennies.

N.B

COMMERCE INTERNATIONAL ET TENSIONS DIPLOMATIQUES LES DROITS DE DOUANE DE RETOUR !

Après avoir quelque peu disparu du devant de la scène ces derniers mois, les droits de douane retrouvent une place centrale dans l'actualité économique internationale. Depuis le début du second mandat de Donald Trump, la politique commerciale américaine s'appuie de nouveau sur une hausse des barrières tarifaires, un choix qui continue d'alimenter les tensions avec plusieurs partenaires des États-Unis et de peser sur les échanges mondiaux. Au cours de la première année de son nouveau mandat, le président américain a fait des tarifs douaniers l'un des principaux instruments de son action économique. L'annonce de nombreuses mesures protectionnistes avait alors provoqué une vive réaction des marchés financiers, perturbé les chaînes d'approvisionnement internationales et compliqué les relations diplomatiques entre

Washington et plusieurs de ses alliés commerciaux. Avec le temps, les investisseurs ont toutefois fini par relativiser les conséquences de cette politique. D'une part, les mesures finalement appliquées se sont révélées moins sévères que celles initialement envisagées par Donald Trump. D'autre part, les entreprises ont progressivement adapté leurs chaînes de production et leurs circuits d'approvisionnement afin de limiter l'impact des nouvelles taxes. Parallèlement, l'essor spectaculaire de l'intelligence artificielle, devenu l'un des principaux moteurs de la croissance mondiale, a largement contribué à compenser les effets négatifs redoutés sur l'économie internationale. La stratégie du président américain a également été freinée sur le terrain judiciaire. En janvier dernier, la Cour suprême des États-Unis a invalidé les droits de douane

dits « réciproques » instaurés en application de l'International Emergency Economic Powers Act (IEEPA) de 1977. Cette décision revêt une importance particulière puisque la majorité des nouvelles taxes commerciales avaient été mises en place grâce à ce fondement juridique. L'administration Trump n'a cependant pas renoncé à son offensive commerciale. Après cette décision, le président a instauré des droits de douane généralisés de 10 % en s'appuyant cette fois sur la section 301 du Trade Act de 1974. Ces dispositions provisoires arrivent à leur terme ce vendredi, mais selon plusieurs informations relayées par Bloomberg, la Maison Blanche prépare déjà une nouvelle série de mesures tarifaires qui devraient être annoncées avant la fin de la semaine.

N.B

C'EST TOUJOURS L'ESCALADE MILITAIRE AU MOYEN-ORIENT

TÉHÉRAN RIPOSTE AVEC DES DRONES CONTRE PLUSIEURS BASES AMÉRICAINES

L'armée iranienne a annoncé, mercredi, avoir mené des frappes de représailles au moyen de drones contre des bases et des installations militaires américaines situées en Jordanie, à Bahreïn et au Koweït.

Par Yacine Boudali

Dans plusieurs communiqués diffusés sur son site internet, elle a indiqué avoir visé des bâtiments accueillant des soldats américains ainsi que des dépôts d'équipements sur la base aérienne d'Azraq, en Jordanie. Elle affirme également avoir ciblé d'importants stocks de matériel, des silos américains et des hangars affectés à l'entretien d'avions lourds sur la base aérienne de Cheikh Issa, à Bahreïn.

L'armée iranienne a en outre déclaré avoir conduit des attaques de drones contre des unités militaires américaines stationnées au Koweït, où des dépôts de munitions et des équipements logistiques de la base de Camp Doha auraient été touchés.

Selon elle, ces frappes constituent une réponse aux récentes attaques américaines menées contre plusieurs régions iraniennes. Elle a ajouté que ses forces demeuraient prêtes à faire face à « toute nouvelle conspiration et à tout nouvel



aventurisme de la part de l'ennemi».

Mercredi matin, plusieurs explosions ont été rapportées dans diverses régions d'Iran, notamment dans la ville portuaire de Bouchehr, au sud, ainsi qu'à Tabriz, dans le nord-ouest. Les médias iraniens ont

également indiqué que la défense aérienne de Téhéran avait été activée après de nouvelles frappes américaines.

Dans un message publié mercredi sur le réseau X, le Commandement central des États-Unis (CENTCOM) a affirmé que ses

forces avaient « mené à bien leur 11e soirée consécutive de frappes contre l'Iran ».

Le CENTCOM a précisé que ses moyens avaient visé des centres d'opérations militaires iraniens, des capacités navales, des hangars aéronautiques, des sites de stockage de drones ainsi que des infrastructures logistiques militaires, dans le but d'affaiblir davantage les capacités de l'Iran à menacer le trafic maritime commercial dans le détroit d'Ormuz.

En réponse, l'Iran a lancé ces derniers jours plusieurs vagues d'attaques à la roquette et au drone contre des bases et des sites militaires américains dans la région. Téhéran a également averti, mercredi matin, que toute attaque américaine contre ses installations nucléaires ou d'autres sites sensibles entraînerait une intensification de ses frappes, qui viseraient alors les intérêts des États-Unis et de leurs alliés à travers l'ensemble de la région.

Y.B

L'IRAN RÉFUTE L'EXISTENCE D'UN SITE NUCLÉAIRE SECRET

L'Iran a rejeté, mercredi, les accusations faisant état de l'existence d'un complexe nucléaire secret au mont Kolang, après que le président américain Donald Trump a annoncé, la veille, que les forces américaines allaient « très bientôt » frapper ce site situé dans la province d'Ispahan.

Sur le réseau X, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï, a assuré que « les activités nucléaires de l'Iran ont été entièrement déclarées à l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), conformément à ses obligations de garanties ». Il a dénoncé « l'obsession pour le mont Kolang » de Washington, qu'il a qualifiée de « prétexte monté de toutes pièces pour l'agression, la destruction et le sabotage ».

De son côté, le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) a annoncé avoir

visé, mercredi, les bases aériennes Roi Fayçal et Prince Hassan, en Jordanie, en représailles aux attaques américaines contre l'Iran. Selon lui, ces frappes ont détruit ou endommagé des drones et des hélicoptères lourds américains, tout en faisant plusieurs victimes parmi les forces des États-Unis.

Plus tôt dans la journée, l'armée iranienne avait également indiqué avoir frappé des installations américaines sur la base aérienne d'Azraq, en Jordanie, ainsi que sur les bases de Cheikh Issa, à Bahreïn, et de Camp Doha, au Koweït.

Dans un message diffusé mercredi matin sur X, le Commandement central des États-Unis (CENTCOM) a affirmé que ses forces avaient mené avec succès leur onzième nuit consécutive de frappes contre l'Iran. Selon lui, les opérations ont visé « des centres d'opéra-

tions militaires iraniens, des capacités maritimes, des hangars d'avions, des sites de stockage de drones et des infrastructures logistiques militaires afin d'affaiblir davantage la capacité de l'Iran à menacer le trafic maritime commercial dans le détroit d'Ormuz ».

Dans le cadre de sa riposte, l'Iran a lancé, ces derniers jours, plusieurs vagues d'attaques de missiles et de drones contre des bases et des installations militaires américaines dans la région. Téhéran a également averti, mercredi matin, que toute attaque américaine contre ses sites nucléaires ou d'autres infrastructures sensibles entraînerait une intensification de ses frappes et viserait les intérêts des États-Unis ainsi que ceux de leurs alliés dans l'ensemble de la région.

Ri

DOUBLE SÉISME AU VENEZUELA LE BILAN MONTE À 5.346 MORTS

Le nombre de morts à la suite du double séisme qui a frappé le Venezuela il y a près d'un mois s'élève désormais à plus de 5.300, selon le dernier bilan officiel publié mardi.

Deux séismes d'une magnitude de 7,2 et 7,5 ont secoué le 24 juin le nord du pays, en particulier l'Etat côtier de La Guaira, proche de la capitale Caracas.

Ainsi, 5.346 personnes ont perdu la vie après cette catastrophe, d'après le rapport quotidien que le président de l'Assemblée nationale, Jorge Rodríguez, a publié sur son compte Telegram.

Jusqu'ici, le dernier bilan était de 5.278 morts lundi.

Le nombre de blessés s'élève toujours à 16.740, selon le comptage officiel.

A La Guaira, les secouristes

et les bénévoles continuent de chercher les corps des victimes sous les décombres des bâtiments effondrés.

Au moins 23.122 personnes qui se sont retrouvées sans abri vivent dans des campements installés dans des stades, sur des places ou sur les trottoirs.

La présidente par intérim Delcy Rodríguez a attribué lundi des appartements dans un complexe de logements sociaux à Caracas à quelque 200 familles ayant perdu leur toit. Elle a promis de remettre aux sinistrés 4.000 logements cette année.

Selon les chiffres officiels, plus de 850 immeubles ont été endommagés et 190 se sont totalement effondrés.

Ri

INDE

20 MORTS DANS UNE EXPLOSION DANS UN TUNNEL EN CONSTRUCTION

Au moins 20 personnes ont trouvé la mort et cinq autres sont portées disparues à la suite d'une explosion provoquée par une fuite de gaz méthane à l'intérieur d'un tunnel en construction dans le nord-est de l'Inde, selon un nouveau bilan annoncé mercredi par la police.

Selon les autorités, 25 personnes se trouvaient à l'intérieur du tunnel au moment de l'explosion.

"Sur les 25 personnes piégées à l'intérieur du tunnel, 20 sont décédées", a déclaré Sonam D Bhutia, un haut responsable de la police de Namchi.

Un précédent bilan faisait état de 9 morts et 15 disparus. Selon les informations en provenance du site, l'explosion s'est produite à

l'intérieur d'un tunnel de 7 km en construction, exploité par la National Hydroelectric Power Corporation (NHPC), entreprise publique indienne. Parmi les victimes figurent des cadres supérieurs de la NHPC, qui effectuaient une inspection de routine à l'intérieur du tunnel.

La NHPC a déclaré dans un communiqué que l'incident avait été causé par "l'explosion soudaine de gaz méthane présumé piégé/incorporé dans les roches, entraînant une fumée dense et des gaz toxiques".

La compagnie hydroélectrique a déclaré qu'une enquête approfondie sera menée pour déterminer la cause de l'incident.

Ri

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

LE BILAN S'ALOURDIT À 73.305 MARTYRS ET 173.918 BLESSÉS

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 73.305 martyrs et 173.918 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mercredi par les au-

torités sanitaires palestiniennes.

Les corps de 12 martyrs ainsi que 12 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se

trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 1.180 Palestiniens sont tombés en martyrs et 3.810 autres ont été blessés, tandis que les

corps de 802 martyrs ont été récupérés, selon les autorités sanitaires.

Ri

ÉCRANS ET AFFICHAGE

SAMSUNG REPOUSSE LES LIMITES DE L'OLED AVEC LA NORME TRUE BLACK 1400

La Video Electronics Standards Association (VESA) vient de franchir un nouveau cap avec la certification DisplayHDR True Black 1400. Conçue pour les écrans OLED, cette norme impose des critères inédits de luminosité et de fidélité colorimétrique. Samsung Display, pionnier de l'architecture « OLED tandem », inaugure cette avancée en équipant le Lenovo Yoga Pro 9i Aura Edition, premier ordinateur portable à bénéficier de cette technologie.

Par Yakout Abina

Le 8 juillet dernier, la Video Electronics Standards Association (VESA) a introduit une nouvelle norme baptisée DisplayHDR True Black 1400. Destinée principalement aux écrans OLED, cette certification fixe des critères stricts, dont un niveau de noir inférieur à 0,0005 nit, une luminosité de pointe de 1400 nits sur une fenêtre représentant 10 % de l'affichage, c'est-à-dire lorsque 10 % de la surface de l'écran affiche du blanc, le reste restant noir, ainsi qu'une reproduction fidèle des couleurs et la compatibilité HDR10. Un seuil inédit pour les ordinateurs portables, qui marque une étape dans la course à la qualité d'image.

Samsung Display a rapidement annoncé que son nouvel écran OLED a obtenu cette certification. Le constructeur sud-coréen précise également avoir déjà commencé à



fournir ces écrans à plusieurs fabricants. Le premier à en bénéficier est Lenovo, qui intègre cette technologie dans son Yoga Pro 9i Aura Edition de 11e génération.

Pour atteindre ces performances, Samsung a conçu une architecture dite « OLED tandem », composée de deux couches émissives superposées au sein d'une même dalle. Ce procédé permet d'accroître la luminosité maximale, de maintenir un niveau élevé sur la durée et de répartir la charge de travail entre les deux couches, réduisant ainsi la sollicitation de la dalle. Selon le groupe, cette approche double la durée de vie par rapport aux panneaux OLED classiques, tout en améliorant l'efficacité lumineuse grâce à de nouveaux matériaux organiques.

Le Yoga Pro 9i, premier ordinateur équipé de cette dalle, affiche une résolution de 3,2K, un taux de rafraîchissement de 120 Hz et un pic HDR pouvant atteindre 1600 nits sur certaines zones. L'écran couvre 100 % des espaces colorimétriques sRGB et DCI-P3, ainsi que 99 % de l'Adobe RGB, garantissant une restitution fidèle des couleurs. Mais le constructeur chinois ne restera pas seul longtemps : d'autres acteurs comme Asus, Dell et MSI devraient proposer des modèles dotés de cette technologie au cours du second semestre.

Si l'arrivée d'écrans OLED capables d'atteindre 1400 nits de luminosité représente une avancée technologique indéniable, elle soulève des interrogations sur la santé

visuelle, car une intensité lumineuse trop élevée peut provoquer une fatigue oculaire accrue, des brûlures rétiniennes et accélérer l'apparition de pathologies comme la cataracte ou la dégénérescence maculaire liée à l'âge. La lumière bleue émise par ces dalles est particulièrement mise en cause pour ses effets photochimiques sur les cellules de la rétine et son impact sur la sécrétion de mélatonine, perturbant ainsi le sommeil et l'équilibre biologique. Les spécialistes insistent sur la nécessité d'une prévention adaptée, qui passe par un réglage modéré de la luminosité, des pauses régulières pour reposer les yeux, l'application de la règle dite 20-20-20, consistant à détourner le regard, toutes les vingt minutes, vers un objet situé à six mètres pendant vingt secondes, ainsi que le recours à des lunettes filtrantes capables de réduire l'exposition à la lumière bleue. L'usage raisonné de ces écrans, associé à un éclairage ambiant chaud et à une limitation de l'exposition nocturne, permet de profiter des bénéfices de la technologie OLED tandem certifiée True Black 1400, tout en préservant la santé oculaire et en réduisant les risques liés à une intensité lumineuse excessive.

Y.A

YOUTUBE INFESTÉE DE VIDÉOS GÉNÉRÉES PAR L'IA
LA PLATEFORME DÉCIDE DE COMBATTRE
LES CONTENUS TROMPEURS

Par Tinhinane Bendahmane

Les vidéos produites à l'aide de l'intelligence artificielle deviendront prochainement bien plus simples à identifier sur YouTube. La plateforme a annoncé la mise en place progressive d'un dispositif de détection automatique destiné à repérer les contenus générés ou profondément modifiés grâce à l'IA, afin d'améliorer l'information des utilisateurs et de renforcer la confiance dans les vidéos diffusées.

Les avancées spectaculaires de l'intelligence artificielle générative permettent aujourd'hui de réaliser des séquences vidéo d'un réalisme impressionnant. Les visages, les voix, les décors et les mouvements peuvent être reproduits avec une telle précision qu'il devient parfois impossible, pour un spectateur non averti, de distinguer une vidéo authentique d'une création entièrement artificielle. Cette évolution technologique, porteuse de nombreuses possibilités créatives, soulève également de nouveaux défis en matière de transparence et de fiabilité de l'information.

Jusqu'à présent, YouTube s'appuyait principalement sur la bonne foi des créateurs de contenus, qui étaient invités à déclarer eux-mêmes lorsqu'ils avaient utilisé l'intelligence artificielle pour produire ou modifier une vidéo. La plateforme estime désormais que cette démarche volontaire n'est plus suffisante face à la multiplication des contenus générés par des outils d'IA de plus en plus performants.

Afin de renforcer la transparence, YouTube analysera désormais automatiquement les vidéos mises en ligne. Si ses systèmes détectent un recours important à une intelligence artificielle capable de produire des images photoréalistes alors que cette utilisation n'a pas été déclarée par l'auteur, un label sera automatiquement ajouté à la vidéo. Cette mention informera clairement les internautes que le contenu a été généré ou largement transformé grâce à l'intelligence artificielle.

Les créateurs conserveront néanmoins la possibilité de contester cette décision s'ils estiment que le label a été appliqué à tort. Ils

pourront modifier leur déclaration concernant l'utilisation de l'IA, même si YouTube n'a pas précisé si cette démarche entraînera un nouvel examen automatique du contenu concerné.

La plateforme indique également que cette mention deviendra définitive lorsque ses systèmes identifieront l'utilisation de ses propres outils d'intelligence artificielle, notamment Veo ou Dream Screen, ou lorsqu'un filigrane C2PA sera détecté. Ce standard, développé par plusieurs acteurs de l'industrie numérique, permet de certifier l'origine d'un contenu et d'indiquer qu'il a été créé ou modifié à l'aide de technologies d'intelligence artificielle.

Au-delà du renforcement de la détection, YouTube entend rendre ces informations beaucoup plus visibles. Pour les vidéos classiques, le label apparaîtra directement sous le lecteur vidéo afin d'être consultable immédiatement. Dans le cas des Shorts, cette indication sera affichée en surimpression dès les premières secondes de lecture, permettant aux utilisateurs d'être avertis avant même de poursuivre le visionnage. Selon YouTube, cette évolution répond aux attentes d'un nombre croissant d'utilisateurs qui souhaitent connaître plus facilement l'origine des contenus qu'ils consultent. En facilitant l'identification des vidéos créées avec l'intelligence artificielle, la plateforme espère offrir aux internautes davantage d'éléments pour apprécier la nature des images qui leur sont présentées et exercer un jugement plus éclairé. Cette initiative intervient alors que les usages détournés des vidéos générées par l'intelligence artificielle se multiplient à travers le monde. Les technologies de génération vidéo permettent désormais de fabriquer des séquences extrêmement crédibles mettant en scène des personnalités publiques prononçant des propos qu'elles n'ont jamais tenus ou participant à des événements fictifs. Ces « hypertrucages », communément appelés deepfakes, sont utilisés pour diffuser de fausses informations, manipuler l'opinion publique, porter atteinte à la réputation de personnes ou encore alimenter des campagnes de désinformation. Les spécialistes de la cybersécurité alertent également sur l'utilisation

croissante de ces vidéos dans les escroqueries en ligne. Des criminels exploitent l'image et la voix de dirigeants d'entreprise, de responsables politiques ou de célébrités afin d'inciter des victimes à effectuer des virements bancaires, investir dans de faux projets financiers ou communiquer des données confidentielles. Dans certains cas, des vidéos truquées ont même servi à usurper l'identité de proches pour réclamer de l'argent de manière frauduleuse.

Les risques concernent aussi la vie privée. Des personnes anonymes peuvent voir leur visage intégré dans des vidéos falsifiées à caractère diffamatoire ou pornographique, provoquant des conséquences psychologiques, familiales et professionnelles parfois dramatiques. Les mineurs figurent également parmi les populations les plus vulnérables face à ces détournements, ce qui pousse de nombreux gouvernements à renforcer leur législation afin de sanctionner les auteurs de tels contenus. Le développement massif des vidéos créées par l'intelligence artificielle représente par ailleurs un défi majeur pour les médias, les institutions et les plateformes numériques. En période électorale, lors de conflits ou de catastrophes naturelles, la diffusion de vidéos manipulées peut semer la confusion, amplifier les rumeurs et fragiliser la confiance du public envers les sources d'information. C'est pourquoi plusieurs acteurs du secteur technologique travaillent au développement de systèmes de certification, de filigranes numériques et d'outils automatisés capables de vérifier l'authenticité des images. En généralisant la détection automatique et l'affichage de labels informatifs, YouTube entend ainsi limiter les risques de manipulation, promouvoir une utilisation plus responsable de l'intelligence artificielle et permettre aux internautes d'identifier plus facilement les contenus susceptibles d'avoir été créés ou modifiés par ces nouvelles technologies. Cette démarche s'inscrit dans un mouvement plus large visant à concilier innovation technologique, protection des utilisateurs et préservation de la confiance dans l'information numérique.

T.B

LES DANGERS DE L'ÉTÉ

LES BONS RÉFLEXES FACE AUX TRÈS FORTES CHALEURS

Les vagues de chaleur et l'humidité élevée mettent à rude épreuve le corps humain. Entre risques cardiaques, atteintes pulmonaires et mauvaises habitudes comme la consommation d'eau glacée, les dangers sont multiples. La prévention reste le meilleur rempart.

Par Chaimaa Sadou

Dans les zones humides, où la chaleur s'accompagne d'un fort taux d'humidité, l'organisme se retrouve rapidement en difficulté. Le corps doit maintenir sa température entre 36 et 37 °C pour fonctionner correctement. Lorsque l'air est saturé de vapeur d'eau, la sueur s'évapore moins efficacement et le refroidissement naturel est entravé. Le cœur travaille davantage pour aider l'organisme à évacuer la chaleur, ce qui accroît les risques cardiovasculaires, notamment chez les personnes fragiles. L'humidité empêche la dissipation de la chaleur, provoquant fatigue, crampes et, dans les cas graves, un coup de chaleur potentiellement mortel. La perte de conscience et des séquelles neurologiques sont possibles si l'intervention médicale n'est pas immédiate. Ces épisodes extrêmes rappellent que le corps humain possède des limites qu'il ne peut dépasser sans assistance.

Les personnes âgées, les nourrissons et les malades chroniques sont les plus exposés. Une température corporelle supérieure à 40 °C, accompagnée de maux de tête, de nausées ou de confusion, nécessite une prise en charge urgente. La prévention demeure la meilleure protection, et chaque été rappelle l'importance de gestes simples pour éviter le pire.

Du côté des poumons, les per-



sonnes souffrant d'asthme ou de broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) sont particulièrement vulnérables. La chaleur, l'humidité et les pics de pollution à l'ozone rendent la respiration plus difficile, favorisant essoufflement et irritation des voies respiratoires. Une humidité élevée, notamment dans les espaces mal ventilés, peut favoriser le développement de certains micro-organismes et accentuer les risques pour les personnes fragiles. Les spécialistes recommandent d'éviter les sorties entre 11 heures et 16 heures lors des fortes chaleurs. Dans les grandes villes, les épisodes de pollution combinés à la chaleur créent un cocktail dangereux pour la santé respiratoire.

La clim pas moins de 25 °C

Le passage brutal d'un environnement brûlant à un espace climatisé sollicite fortement les systèmes respiratoire et cardiovasculaire. Un air trop froid assèche les muqueuses et favo-

rise certaines infections. Les écarts thermiques répétés fragilisent les personnes sensibles et favorisent des affections des voies respiratoires, comme les rhinites. Les spécialistes conseillent de maintenir une climatisation modérée, autour de 25 °C, de nettoyer régulièrement les filtres et d'éviter un écart supérieur à 5 à 7 °C entre l'extérieur et l'intérieur. Un usage raisonné de la climatisation préserve la santé tout en réduisant la consommation énergétique.

Autre habitude fréquente : boire de l'eau glacée à grandes gorgées. Si la sensation de fraîcheur est immédiate, le contraste thermique peut provoquer malaise, douleurs abdominales ou maux de tête. Chez certaines personnes, ce réflexe déclenche une « migraine du froid », liée à la vasoconstriction des vaisseaux sanguins cérébraux. Les médecins recommandent de privilégier une eau fraîche mais non glacée, consommée régulièrement et par petites quantités.

La vigilance doit être de mise : ce geste, en apparence anodin, peut fragiliser un organisme déjà éprouvé par la chaleur.

Les zones humides, notamment celles qui accueillent les oiseaux migrateurs, rappellent la fragilité de l'équilibre climatique. Elles jouent un rôle essentiel dans la régulation des températures, le stockage du carbone et la préservation de la biodiversité. Leur dégradation, liée à l'urbanisation et à certaines pratiques agricoles, accentue les effets des vagues de chaleur et accroît les risques d'inondations. Les protéger, c'est préserver la santé humaine et l'environnement. Ces écosystèmes sont de véritables boucliers naturels, capables d'atténuer les extrêmes climatiques et de garantir un avenir plus sûr aux populations.

Face à ces risques, quelques gestes simples permettent de se protéger : boire régulièrement de l'eau tempérée, éviter les sorties aux heures les plus chaudes, privilégier des espaces ventilés, porter des vêtements légers et surveiller les signes d'alerte tels que l'essoufflement ou la confusion. Pendant les canicules, il est recommandé de prendre des nouvelles des voisins âgés, d'installer des points d'eau publics et de sensibiliser les enfants dès l'école. Chaque geste de solidarité renforce la résilience collective face aux défis climatiques.

La chaleur et l'humidité ne sont pas de simples désagréments estivaux. Elles représentent un risque réel pour le cœur, les poumons et l'ensemble de l'organisme. Adopter les bons réflexes et préserver les zones humides constituent deux leviers essentiels pour protéger à la fois la santé humaine et l'environnement. La vigilance et la solidarité doivent devenir des réflexes collectifs, afin que chacun puisse traverser l'été en sécurité.

C.S

CANICULE, SÉCHERESSE ET RÉCHAUFFEMENT ET INCENDIES DE FORÊTS

L'EUROPE EN FLAMMES

Par Ali Boudefel

Des incendies de grande ampleur se multiplient cet été en Europe, alimentés par la chaleur et la sécheresse, avec des conséquences dramatiques sur le couvert végétal, la santé et l'économie.

En Espagne, un incendie au nord de Madrid ravage des dizaines de milliers d'hectares de végétation. « Environ 32 000 hectares » sont déjà partis en fumée depuis la semaine dernière, à une centaine de kilomètres au nord de la capitale espagnole, ce qui a conduit à un déploiement « historique » de moyens pour lutter contre les flammes.

Ce feu de forêt, dans la province de Guadalajara, est considéré comme le plus important de l'année en Espagne, pays en première ligne du réchauffement climatique. Celui-ci y entraîne des vagues de chaleur de plus en plus fortes et fréquentes, créant des conditions propices à la survenue d'incendies dévastateurs.

Le chef du gouvernement, Pedro Sanchez, a indiqué que l'Espagne avait connu, depuis le début de l'année, « 22 grands incendies », soit « quatre fois plus » que l'an passé sur la même période, signe, selon lui, de l'intensification des conséquences du changement climatique.

Au total, plus de 120 000 hectares ont déjà brûlé depuis le 1er janvier en Espagne, selon le Système européen d'information sur les incendies de forêt (Effis). Soit environ « la moyenne annuelle que subissait l'Espagne au cours de la dernière décennie », a averti Pedro Sanchez.

Le mois de juillet a été marqué par des incendies aux quatre coins de l'Europe. Plusieurs pays sont impactés. Rien qu'en France, environ 15 000 hectares sont partis en fumée depuis le début du

mois. Plusieurs régions sont touchées, notamment le Var et la Corse.

Mercredi, un violent incendie de forêt, qui a déjà parcouru plus de 2 550 hectares dans le sud de la France, continuait sa progression.

Ces dernières semaines, les pompiers sont confrontés à des départs de feu quotidiens dans toutes les régions de France. Aggravée par des canicules à répétition et une forte sécheresse, la saison des feux en 2026 a débuté plus tôt que d'ordinaire.

Depuis le début de l'année, environ 40 000 hectares ont été brûlés, soit « beaucoup plus que tout ce qui a été brûlé l'année dernière », selon le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nunez.

Jamais, en vingt ans de mesures, autant de surfaces n'ont brûlé en France à la mi-juillet, montrent en outre les données satellitaires du système européen Effis.

Depuis plusieurs semaines, à Édimbourg, en Écosse, les pompiers luttent contre un feu de forêt qui se ravive sans cesse sur un massif en plein cœur de la ville.

Pour Pascal Mormal, météorologue à l'Institut royal de météorologie (IRM) belge, cela ne fait aucun doute : tous ces incendies sont liés.

« Clairement, on peut y voir un lien avec le réchauffement climatique, dans la mesure où l'on a des températures très élevées qui se greffent sur une sécheresse désormais durable depuis plusieurs mois », explique-t-il.

L'Europe connaît, en effet, un réchauffement climatique deux fois plus rapide que la moyenne mondiale, une réalité alarmante confirmée par les derniers rapports de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et de Copernicus, publiés en avril 2026.

« C'est de moins en moins surprenant de ren-

contrer des feux parfois assez conséquents dans des régions relativement septentrionales comme l'Écosse ou la Scandinavie, dans la mesure où ces régions sont maintenant frappées par des températures de plus en plus élevées, où les 30-35 degrés sont parfois enregistrés », ajoute Pascal Mormal.

Selon les données révélées par le rapport européen sur l'état du climat 2025, le continent affiche une augmentation moyenne de température de 0,56 °C par décennie depuis le début des années 1990, contre seulement 0,27 °C pour la moyenne mondiale. L'Europe, qui se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale, est confrontée, aujourd'hui, à une urgence à la fois climatique et sanitaire.

Près de 10 000 décès supplémentaires liés à la chaleur ont été enregistrés en quelques semaines dans cinq pays européens cet été, montrent des données publiées par la branche Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Au cours des quatre dernières années, plus de 200 000 personnes sont mortes en Europe à cause de la chaleur. Sur les deux dernières décennies, la mortalité liée aux fortes températures a augmenté d'environ 30 %. Par ailleurs, à cause des épisodes répétés de canicule en juin, les moissons devraient rapporter deux milliards d'euros de moins aux céréaliers européens. La France et la Hongrie figurent en tête des pays les plus touchés, rapporte le Financial Times.

« Les prévisions de production de céréales ont été révisées à la baisse de 9 millions de tonnes en Europe et au Royaume-Uni au cours des quatre semaines qui ont suivi la vague de chaleur », par Coceral, l'association européenne du commerce des grains.

A.B

NOTRE RELIGION

LANCEMENT DES CONCOURS DE MÉMORISATION DU SAINT CORAN ET DES HADITHS DU PROPHÈTE

La Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Oran a lancé des concours de mémorisation du Saint Coran, des hadiths du Prophète (QSSSL) ainsi que des moutoun (textes de référence), dans le cadre de la célébration du Mawlid Ennabaoui Charif 1448 de l'Hégire/2026, a-t-on appris auprès de cette direction.

La phase éliminatoire de ces concours, organisés sous le patronage du wali d'Oran, Brahim Ouchène, a débuté mardi et se poursuivra jusqu'au 30 juillet en cours. Elle est supervisée par un jury relevant de l'Instance de l'Iqraa (lecture coranique), avec le suivi du service de l'enseignement coranique et de la formation.

Le concours de mémorisation du Saint Coran comprend quatre catégories. La première est consacrée à la mémorisation des 60 hizb et est ouverte aux candidats âgés de 15 à 30



ans. La deuxième porte sur la mémorisation de 30 hizb et s'adresse aux concurrents de moins de 20 ans, tan-

dis que la troisième est réservée à la mémorisation de 20 hizb pour les participants âgés de 30 ans et plus.

La quatrième catégorie concerne la mémorisation de 15 hizb et est destinée aux enfants âgés de 12 ans au plus, selon la même source.

Le concours de mémorisation des hadiths du Prophète porte sur les Quarante Hadiths de l'Imam An-Nawoui, avec leur chaîne de transmission (isnad), et s'adresse aux candidats âgés de moins de 15 ans.

Les compétitions comprennent également une épreuve de mémorisation des moutoun, portant sur le Matn Ibn Achir, plus précisément sur le Livre du pèlerinage (Kitab Al-Hadjj), destinée aux participants âgés de 15 ans au plus. Les candidats retenus à l'issue de la phase éliminatoire se qualifieront pour la deuxième étape de la compétition, qui se déroulera, le 4 août prochain, à la mosquée-pôle Abdelhamid Ibn Badis d'Oran.

Selon les organisateurs, des prix de valeur seront décernés aux trois premiers lauréats de chaque catégorie.

R.A

SÉCURITÉ SOCIALE

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU PROFIT DE LA DIASPORA SUR LES AVANTAGES DE L'AFFILIATION VOLONTAIRE

Une campagne de sensibilisation au profit des membres de la communauté nationale établie à l'étranger a été organisée, mercredi à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, afin de faire connaître les avantages de l'affiliation volontaire au régime de sécurité sociale et de retraite, indique un communiqué de la Caisse nationale des retraites (CNR). Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 20 août prochain, est organisée en partenariat entre la CNR et la Caisse na-

tionale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), sous la supervision du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, précise la même source.

A cette occasion, des explications ont été fournies sur les modalités de paiement des cotisations via la carte bancaire internationale, outre la présentation du portail électronique dédié à la communauté nationale établie à l'étranger et des services numériques mis à sa disposition, selon

le communiqué. Cette campagne, placée sous le slogan "l'affiliation volontaire au régime de sécurité sociale... vous garantit votre droit à la retraite", vise à "rapprocher le service public des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, en faisant connaître les avantages de l'affiliation volontaire au régime de sécurité sociale et de retraite, et en expliquant les conditions et les procédures d'adhésion".

R.A

64E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA POLICE ALGÉRIENNE PORTES OUVERTES SUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DE LA WILAYA DE MASCARA

Les Journées portes ouvertes des services de la Sûreté de la wilaya de Mascara ont été lancées, mercredi, sur la place "Vivre ensemble en paix", au centre-ville de Mascara, à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la création de la Police algérienne.

Cette manifestation, inaugurée par le wali, Fouad Aïssi, en présence des autorités locales civiles et militaires, comprend des expositions de panneaux et de brochures mettant en valeur les missions et les activités des services de la Sûreté des différentes daïras de la wilaya dans les domaines de la protection des personnes et des biens. Des équipements utilisés par les services de police dans la lutte contre la criminalité, la protection de la santé du consommateur et la prévention des accidents de la circulation y sont également présentés. Ces Journées portes ouvertes, qui s'étaleront sur cinq jours, proposent également un espace consacré aux services numériques offerts par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) au profit des citoyens. Parmi ces services figurent l'application "Allô Police", destinée à recevoir les signalements, les préoccupations et les demandes d'information des citoyens, ainsi que le service "Votre avis nous in-

téresse", qui permet aux usagers d'exprimer leur opinion et d'évaluer la qualité des prestations policières.

Les jeunes visiteurs peuvent également s'informer sur les conditions de recrutement au sein de la Sûreté nationale.

Un autre espace est consacré à la sensibilisation des visiteurs aux dangers de la consommation de drogues et de substances psychotropes, tout en mettant en avant les moyens de prévention des accidents de la route et des intoxications alimentaires, notamment durant la saison estivale. A noter que le programme élaboré par la Sûreté de la wilaya de Mascara à l'occasion du 64e anniversaire de la création de la Police algérienne se poursuivra jusqu'au début de la semaine prochaine. Il prévoit plusieurs activités, notamment des expositions au niveau des sièges de la sûreté urbaine des différentes daïras de la wilaya, ainsi que des conférences et des communications historiques consacrées à cet événement, a indiqué à l'APS le chef du Bureau de la communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya, le commissaire de police Belkacem Bachir.

RA

BEJAÏA

PLUS DE 120 PARTICIPANTS AUX FOIRES DE L'ARTISANAT DEPUIS LE DÉBUT DE LA SAISON ESTIVALE

Plus de 120 artisans, représentant 20 wilayas du pays, ont participé aux foires de l'artisanat organisées à Bejaïa dans le cadre de l'animation de la saison estivale 2026, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

Selon la directrice de la CAM, Loubna Haroun, les exposants viennent notamment des wilayas d'Oran, Bordj Bou Arréridj, Touggourt, Tamanrasset, Tizi-Ouzou, Djelfa et Biskra. Les expositions, lancées au début du mois de juillet, se tiennent dans plusieurs sites très fréquentés par les estivants, notamment l'espace Nassim El Bahr, le carrefour de Naciria, la place jouxtant le CEM Chouhada, les galeries de l'artisanat d'Amriou, le front de mer de Souk El Tenine ainsi que le Centre de l'artisanat d'Aokas. Ces manifestations se poursuivront jusqu'à la fin du mois d'août. Les expositions mettent en valeur une large gamme de produits de l'artisanat traditionnel, notamment la poterie, la céramique, les vêtements traditionnels, la broderie, les bijoux traditionnels, ainsi que des huiles végétales et des pâtes alimentaires traditionnelles. Elle a souligné que ces foires offrent de nouveaux débouchés commerciaux aux artisans de différentes régions du pays, tout en leur permettant de promouvoir leur savoir-faire et d'élargir les opportunités de commercialisation de leurs créations.

Par ailleurs, une exposition dédiée aux artisans de la wilaya de Béchar est tenue du 13 au 25 juillet courant, en partenariat avec la CAM de cette wilaya, dans le cadre d'un accord de jumelage et de coopération visant à promouvoir le secteur et à préserver le patrimoine artisanal traditionnel algérien.

RA

CANICULE : L'EUROPE FACE AU MANQUE DE PLANS SANITAIRES

Plus de la moitié des pays européens ne disposent pas de plans d'action sanitaires nationaux pour protéger leur population des effets de la chaleur, malgré des recommandations publiées il y a près de 20 ans, a déclaré, mercredi, le directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Europe, Hans Kluge.

"Plus de la moitié des pays de la région européenne de l'OMS n'ont toujours pas de plan d'action national pour protéger la santé publique dans les conditions de forte chaleur", a affirmé Hans Kluge.

L'OMS avait publié ses premières recommandations exhaustives en la matière en 2008 et les avait mises à jour en juin 2026, présentant un cadre couvrant tous les aspects, "des systèmes de gestion à la préparation des hôpitaux".

Selon M. Kluge, cela suggère que, malgré les connaissances disponibles, il existe des lacunes dans la détermination des priorités politiques. "Les pays dotés de plans d'action sanitaires liés à la chaleur, comprenant des systèmes d'alerte précoce, des systèmes de surveillance sanitaire, des bilans de santé coordonnés pour les personnes âgées isolées, des centres de rafraîchissement et des protocoles de préparation et de réponse hospitalière, sont en mesure de réagir rapidement et de protéger leur population", a-t-il expliqué. Selon le responsable de l'OMS, l'organisation dispose de données prouvant que "la mise en œuvre de ces plans est associée à une réduction d'environ 25% des décès liés à la canicule".

RA

LE RÊVE DE TOUTE L'ITALIE

PEP GUARDIOLA SÉLECTIONNEUR DE LA SQUADRA AZZURRA

Après trois échecs consécutifs dans la course à la Coupe du monde, l'Italie cherche un nouvel entraîneur capable de relancer sa sélection. Les dirigeants du football italien discutent avec le très réputé Pep Guardiola, qui a remporté de nombreux titres avec Manchester City. D'autres grands noms sont également étudiés pour aider la Squadra Azzurra à retrouver sa place parmi les meilleures nations.

Par Hamida Indja

L'Espagne ne s'est pas contentée de remporter la Coupe du monde 2026. Elle a également dominé le palmarès des récompenses individuelles grâce aux excellentes prestations de plusieurs de ses joueurs durant toute la compétition. À seulement 19 ans, Pau Cubarsí a été élu meilleur jeune joueur du tournoi. Le défenseur du FC Barcelone a impressionné par son calme, sa lecture du jeu et la qualité de ses relances. Il a joué un rôle essentiel dans la solidité de la défense espagnole et confirme qu'il fait partie des jeunes talents les plus prometteurs du football mondial. Dans les buts, Unai Simón a lui aussi réalisé un excellent Mondial. Le gardien de l'Athletic Bilbao a repoussé plusieurs tentatives décisives, notamment lors de la finale contre l'Argentine. Grâce à ses grandes performances et au fait qu'il n'a encaissé qu'un seul but durant tout le tournoi, il a remporté le trophée du meilleur gardien. Au milieu de terrain, Rodri a été l'un des joueurs les plus influents de la sélection espagnole. Très présent dans la récupération du ballon comme dans l'organisation du jeu, il a dirigé son équipe avec une grande maîtrise. Son remarquable parcours lui a permis de



FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (MC ALGER)

remporter le Ballon d'or de la Coupe du monde 2026, qui récompense le meilleur joueur du tournoi. Ces trois distinctions illustrent la qualité de l'équipe d'Espagne. La sélection a su associer une grande maîtrise technique, beaucoup de rigueur et un excellent esprit collectif, ce qui lui a permis d'achever le tournoi en remportant la Coupe du monde. Avec ce succès, l'Espagne décroche la deuxième Coupe du monde de son histoire, après son premier titre remporté en 2010 en Afrique du Sud, où elle avait battu les Pays-Bas 1-0 après prolongation. De son côté, l'Argentine compte trois titres mondiaux. Elle a remporté la Coupe du monde en 1978 à domicile, en 1986 au Mexique et en 2022 au Qatar. Finaliste en 2026, l'Albiceleste n'a pas réussi à décrocher une quatrième étoile, mais elle confirme qu'elle demeure l'une des meilleures équipes du monde grâce à sa régularité dans les grandes compétitions. En conclusion, cette Coupe du monde 2026 a offert un magnifique spectacle à tous les passionnés de football, en mettant en lumière une équipe d'Espagne au sommet de son art et une sélection argentine toujours aussi redoutable.

HI

"L'AUTRICHE OFFRE TOUTES LES COMMODITÉS POUR RÉUSSIR NOTRE STAGE"

L'entraîneur tunisien du MC Alger, Khaled Ben Yahia, a souligné l'importance du stage d'intersaison entamé hier mercredi en Autriche, estimant que cette étape permettra à son équipe de poursuivre sa préparation dans de bonnes conditions et de peaufiner notamment son travail technico-tactique, avec trois matchs amicaux au programme. " Nous allons entamer la deuxième étape de notre préparation estivale. La première phase s'est déroulée dans les meilleures conditions. Les joueurs ont été à la hauteur et ont bien travaillé", a déclaré Ben Yahia à la presse, peu avant le départ de la délégation du Doyen pour l'Autriche. "Nous allons travailler dans des conditions climatiques idéales, avec une température modérée par rapport à l'Algérie. L'aspect technico-tactique sera notre priorité par rapport

à l'aspect physique, avec au menu trois matchs amicaux face à des équipes de haut niveau. Ce seront des tests révélateurs pour nous. L'objectif est de bien profiter de cette étape afin d'être prêts pour la reprise de la compétition", a-t-il ajouté. Les coéquipiers du capitaine Ayoub Abdellaoui ont bouclé mardi leur premier stage effectué à Alger, consacré essentiellement à l'aspect physique. En Autriche, le Mouloudia disputera trois tests amicaux : le 27 juillet contre Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), le 29 juillet face à Al-Hilal (Arabie saoudite) et le 3 août contre Al-Shabab (Arabie saoudite). " L'Autriche offre toutes les commodités nécessaires à la réussite de ce stage. Je suis sûr que nous allons bien travailler dans un cadre agréable, à la hauteur des espérances de nos supporters", a-t-il souligné.

Evoquant les ambitions du MCA, le coach a affiché ses prétentions pour la nouvelle saison, tout en reconnaissant la nécessité de renforcer l'effectif. " Nous avons les moyens d'aller le plus loin possible dans n'importe quelle compétition. La direction est en train de travailler pour finaliser l'opération de recrutement, même si nous avons déjà d'excellents joueurs. Le public a le droit de réclamer des renforts. Nous devons tenir nos promesses envers nos supporters. Je suis sûr que les joueurs vont mouiller le maillot et donner le meilleur d'eux-mêmes pour atteindre les objectifs du club", a conclu Ben Yahia. Pour rappel, le vieux club algérois a engagé jusque-là quatre joueurs : Kohili (PAC), Islam Abdelkader (PAC), Mehdaoui (OA) et Konaté (USC), en attendant d'autres arrivées.

RS

FOOT/ CAN-2027

LES PRÉPARATIFS AVANCENT CONFORMÉMENT AU CALENDRIER, SELON LA CAF

Les préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027, organisée conjointement par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, progressent conformément au calendrier établi, a indiqué mercredi la Confédération africaine de football (CAF) sur son site officiel. Les gouvernements des trois pays hôtes travaillent en étroite collaboration avec la CAF afin de garantir que les infrastructures nécessaires à la réussite de la compétition répondent aux exigences requises, a précisé l'instance africaine.

Cette préparation concerne notamment les stades et terrains d'entraînement, les hébergements, les transports, les dispositifs de sécurité et médicaux, ainsi que les réseaux technologiques et les moyens de diffusion, selon la même source. La CAN-2027, baptisée " PAMOJA", doit être organisée par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, une première pour cette formule de co-organisation tripartite en Afrique de l'Est. Par ailleurs, la CAF a officiellement lancé l'ap-

pel à candidatures pour l'organisation des éditions 2028, 2032 et 2036 de la Coupe d'Afrique des nations. Le processus se déroule " dans d'excellentes conditions" et plusieurs dossiers de qualité ont déjà été déposés, selon la CAF, qui a précisé que les annonces officielles seraient faites " en temps opportun ". La prochaine édition de la CAN est prévue du 19 juin au 17 juillet 2027.

RS

ACTUALITÉS SPORTIVES

PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL

LA PALESTINE APPELLE L'UNESCO À RENFORCER LA PROTECTION DE SES SITES HISTORIQUES

L'occupation sioniste continue de mener des actions destructrices contre le patrimoine culturel palestinien, entraînant de graves atteintes à plusieurs sites archéologiques. Face à cette situation, la Palestine a demandé l'intervention de l'UNESCO afin d'assurer la sauvegarde de ces monuments historiques et culturels.

Par Ikram Haou

Réuni mardi dernier à Busan, en République de Corée, à l'occasion de sa 48e session, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a adopté quatre décisions relatives à la question palestinienne. Celles-ci réaffirment la nécessité de préserver les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril et considèrent comme nulles et sans effet toutes les mesures sionistes visant à modifier le caractère ainsi que



le statut juridique et historique de ces lieux. Ces décisions concernent notamment la Vieille Ville d'Al-Qods occupée et ses remparts, la Vieille Ville d'El Khalil, le monastère de Saint-Hilarion/Tell Um Amer dans la bande de Ghaza, ainsi que Battir, paysage culturel situé au sud d'Al-Qods occupée.

Le délégué permanent de la Palestine auprès de l'UNESCO, Adel Attiya, a indiqué que les violations commises par l'occupation sioniste s'inscrivaient dans une politique méthodique visant à consolider la colonisation et à accélérer la judaïsation d'Al-Qods occupée. Il a également appelé l'UNESCO

et les États membres à assumer pleinement leurs responsabilités politiques et juridiques à l'égard de ces sites patrimoniaux menacés, à mettre fin à ces violations et à demander des comptes à l'occupant sioniste, en sa qualité de puissance occupante, pour les infractions commises aux conventions internationales. La Palestine estime, à ce titre, que la communauté internationale tout entière porte la responsabilité de préserver l'authenticité de son patrimoine culturel national. Elle insiste sur l'urgence d'une intervention destinée à empêcher sa destruction, sa dénaturation et sa falsification, tout en garantissant le maintien de son statut historique et juridique. Le pays occupé a, par ailleurs, réaffirmé sa détermination à poursuivre sa coopération avec l'UNESCO et les États membres afin d'assurer l'application des décisions adoptées, de documenter les violations commises et de renforcer la mobilisation internationale en faveur de la protection du patrimoine palestinien, aujourd'hui gravement menacé.

I.H

LIBAN

LA CITÉ ANTIQUE DE TYR ENDOMMAGÉE PAR L'ARMÉE SIONISTE INSCRITE AU PATRIMOINE MONDIAL EN DANGER

Tyr, ancienne cité phénicienne du sud du Liban touchée ces derniers mois par des bombardements de l'armée sioniste, a été inscrite mardi sur la liste du patrimoine mondial en péril de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a annoncé l'Organisation sur les réseaux sociaux. "Le bien a été directement touché et a subi des dommages. Par ailleurs, son état de conservation suscite une inquiétude croissante, notamment face à la possibilité de nouveaux

impacts", a affirmé, dans une note, l'Unesco, qui tient actuellement la 48e session du comité du patrimoine mondial à Busan, en Corée du Sud."Il est considéré que les conditions optimales ne sont plus réunies pour assurer la conservation et la protection de la valeur universelle exceptionnelle du bien", a ajouté l'organisation onusienne, qui précise que la demande d'inscription sur la liste en péril émane de l'Etat libanais.

Située sur la côte dans le sud du Liban, Tyr est

l'une des plus anciennes cités du monde méditerranéen. Ses habitants ont fui massivement après les appels à évacuer lancés par l'armée sioniste. La ville est la cible d'une campagne de frappes sionistes depuis le début de l'agression sioniste. Elle compte deux sites protégés inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, présentant notamment des vestiges de l'Empire romain, un arc de triomphe et un hippodrome datant du IIe siècle.

R.C

ENFANTS DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE À L'ÉTRANGER UN PROGRAMME ÉDUCATIF ET TOURISTIQUE RIEN QUE POUR EUX!

La wilaya d'El Bayadh a élaboré un programme éducatif, culturel et touristique varié au profit des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger, dans le cadre de l'initiative "Summer Camp 2026", organisée par les ministères des Affaires étrangères, de l'Education nationale et de la Jeunesse, a-t-on appris auprès de la Direction de l'éducation.

Le chef du bureau des activités culturelles et sportives, Ahmed Nadji, a indiqué à l'APS que ce programme, prévu du 2 au 13 août prochain, combine des cours pédagogiques, des activités culturelles et sportives, ainsi que des sorties touristiques, avec pour objectif de renforcer le lien des enfants de la diaspora avec leur pays d'origine. Les participants bénéficieront, au niveau du CEM "Chahid Zenagui Abderrahmane Akaïcha", de séances éducatives et pédagogiques, ainsi que d'activités sportives comprenant le football, le handball, le basketball et le volleyball. Le programme prévoit également des activités récréatives, culturelles et

artistiques au Centre de loisirs scientifiques "Youssef Boucherit", situé dans la nouvelle ville d'El Bayadh. D'autres activités sportives sont également prévues, notamment la natation, le judo et le vovinam, en coordination avec le secteur de la jeunesse. Le programme comprend aussi des sorties de découverte vers la région d'El Gour à Brezina et le Ksar El Assaad à Boussemghoun, afin de faire connaître les potentialités touristiques et archéologiques de la région et de mettre en valeur la richesse du patrimoine historique et culturel national. Le même responsable a ajouté que les inscriptions à cette session sont toujours ouvertes, permettant ainsi au plus grand nombre d'enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger de bénéficier de ce programme. Il a souligné que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, en coordination avec les différents secteurs et organismes concernés, afin d'assurer la réussite de cette initiative

R.C

« PROTOMARKET 2026 » UNE RENCONTRE D'INFORMATION POUR PRÉSENTER CE CONCOURS NATIONAL

L'incubateur universitaire StartDz de l'Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbes a organisé, mercredi, une rencontre d'information consacrée à la présentation du concours national "Protomarket 2026", destiné à accompagner les porteurs de projets innovants et à transformer leurs prototypes en produits commercialisables.

Cette rencontre a permis de présenter les objectifs du programme lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui vise à promouvoir l'innovation entrepreneuriale au sein du milieu universitaire en accompagnant les porteurs d'idées prometteuses dans le développement de leurs projets jusqu'à la création de startups contribuant au développement de l'économie de la connaissance.

A cette occasion, les participants ont reçu des explications sur les avantages offerts par le programme, notamment un financement pouvant atteindre 2 millions de dinars algériens

pour les projets sélectionnés, ainsi qu'un accompagnement technique et administratif destiné à développer les prototypes et à améliorer leur niveau de maturité technologique.

Le programme prévoit également des services d'incubation et de mentorat, la mise à disposition d'espaces de travail, un encadrement spécialisé, ainsi que des opportunités de présenter les projets devant des investisseurs et des jurys d'évaluation.

Le recteur de l'université, le professeur Bouziani Merah, et le directeur de l'incubateur, le docteur Alami Ahmed, ont réaffirmé l'engagement de l'établissement à mobiliser les ressources humaines et matérielles nécessaires pour accompagner les étudiants innovateurs et les aider à concrétiser leurs idées en projets économiques prometteurs. Ils ont également invité les personnes souhaitant participer à s'inscrire via la plateforme numérique dédiée au concours.

R.C

APRÈS L'EXTINCTION DES INCENDIES DÉBUT DU TRANSFERT DES MALADES VERS L'HÔPITAL DE SERAIDI

La Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Annaba a entamé, mercredi, l'opération de transfert des malades de l'Etablissement hospitalier spécialisé en médecine physique et réadaptation fonctionnelle de la commune de Seraidi vers leur établissement d'origine, suite à l'extinction des incendies de forêts qui s'étaient propagés jusqu'à la zone urbaine, indique un communiqué du ministère de la Santé. Il convient de rappeler que les autorités publiques avaient évacué les malades de l'Etablissement hospitalier spécialisé en médecine physique et réadaptation fonctionnelle de la commune de Seraidi vers l'établissement hospitalier public d'El Hadjar et l'établissement des urgences médicales d'El Bouni, suite aux feux de forêts qui avaient encerclé l'hôpital de Seraidi dans la nuit de mardi 21 juillet 2026. L'opération, menée en coordination avec les autorités locales de la wilayas d'Annaba, et sous la supervision et le suivi du ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, "a débuté à partir de 13h00 et se poursuivra jusqu'au transfert de l'ensemble des malades concernés, selon une organisation garantissant leur sécurité et la continuité de leur prise en charge", ajoute la même source. "Toutes les dispositions organisationnelles et logistiques ont été prises, avec la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels, en vue de garantir le déroulement de l'opération dans les meilleures conditions, tout en veillant à assurer les plus hauts standards de sécurité et de sûreté au profit des malades et des équipes médicales d'accompagnement", conclut le communiqué.

R.S

SOUS NOS YEUX

L'EXPANSIONNISME SIONISTE EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

(2/2)

En mai 2026, les deux gouvernements ont signé un mémorandum d'entente pour le transfert de connaissances et l'exécution de projets technologiques, agricoles et de gestion de l'eau.

Par Carlos Aznárez

De plus, le Panama et « Israël » collaborent par l'intermédiaire de l'Agence israélienne de coopération internationale pour le développement (MASHAV), formant des centaines de professionnels panaméens. Le document a été signé par le ministre panaméen des Affaires étrangères, Javier Martínez-Acha, et l'ambassadeur d'« Israël » au Panama, Mattanya Cohen, qui a déclaré que cet accord est l'un des résultats directs de la visite du président « d'Israël », Isaac Herzog, le 6 mai dernier, la première d'un titulaire de cette fonction dans le pays centraméricain.

Il convient de noter que la communauté juive panaméenne constitue un puissant lobby de pression, et c'est pourquoi le président actuel, José Raúl Mulino, entretient des relations étroites avec ses dirigeants. L'ambassade d'« Israël » au Panama attribue également au pays centraméricain une contribution « historique » à la naissance de l'Armée de l'air israélienne qui a servi, à partir de ce moment, à contribuer à ce qui se produit depuis des décennies, des bombardements constants contre la population civile palestinienne, étendant ce feu aérien au Liban, à l'Iran, à la Syrie, au Yémen, et à tous les pays qui osent se dresser contre l'impérialisme sioniste.

En ce qui concerne l'Amérique centrale, le Guatemala et « Israël » entretiennent une relation diplomatique, historique et commerciale extrêmement étroite. Le Guatemala a été le premier pays à reconnaître officiellement l'« État d'Israël » et le deuxième à voter en faveur de sa création à l'ONU en 1947. Cette alliance se formalise par un Traité de libre-échange (TLC) en vigueur depuis 2024. L'ambassadeur guatémaltèque Jorge García Granados a joué un rôle déterminant dans la création d'« Israël », et en son honneur, il existe des rues portant son nom dans l'entité sioniste. De plus, le Guatemala a été le deuxième pays au monde (après les États-Unis) à transférer son ambassade à Jérusalem en 2018.

À toutes ces manifestations de dévotion totale envers l'entité génocidaire du peuple palestinien, s'ajoute au Guatemala, en mars 2024, l'entrée en vigueur d'un Traité de libre-échange, par lequel les exportations agricoles et la coopération en matière de technologie, de cybersécurité et de formation militaire ont augmenté.

Génocide au Guatemala dans les années 1980 avec des armes israéliennes

Il convient de souligner la forte influence exercée au Guatemala par le sionisme chrétien, affinité qui est largement impulsée par les communautés évangéliques, consolidant le pays centraméricain, avec les États-Unis et l'Argentine actuelle, comme l'un des plus pro-israéliens au monde. Tout cela malgré le fait qu'«



Israël » s'est fortement impliqué auprès du gouvernement militaire du Guatemala, en particulier après que le président américain Jimmy Carter a coupé la majeure partie de l'aide militaire américaine au Guatemala en 1977 en raison de son tristement célèbre bilan d'abus des droits de l'homme. À l'époque, « Israël » a remplacé avec enthousiasme les États-Unis, devenant le principal fournisseur d'armement du Guatemala. En 1980, l'armée a été entièrement rééquipée avec des fusils Galil (de fabrication israélienne) pour un coût de six millions de dollars, armes qui ont servi à générer un véritable génocide dans le pays centraméricain.

Parmi tous les méfaits commis par l'entité sioniste au Guatemala, un exemple douloureux et impuni mérite d'être mentionné : Le 6 décembre 1982, des commandos entraînés par « Israël » ont entièrement calciné le village de Dos Erres après avoir tiré, torturé et violé plus de deux cents villageois. Une équipe d'enquête des Nations Unies a conclu : « Toutes les preuves balistiques récupérées correspondaient à des fragments de balles d'armes à feu et à des douilles de fusils Galil fabriqués en Israël. » Le général Benedito Lucas García, chef d'état-major de l'armée guatémaltèque qui a mené les rafles génocidaires, a remercié « les conseils et le transfert de technologie électronique » d'« Israël » en prenant la parole lors d'une cérémonie spéciale d'inauguration de l'École des transmissions et de l'électronique de l'armée guatémaltèque.

En ce qui concerne le Salvador, un autre pays qui, dans les années 1970-1980, a également reçu des armes et des conseils militaires israéliens pour exécuter un autre génocide contre son peuple, les relations actuelles du gouvernement de Nayib Bukele sont plus qu'étroites, soulignant le soutien du pays centraméricain à « Israël » dans les forums internationaux et sa promotion active du tourisme religieux. En ce qui concerne ce dernier

point, récemment, des délégations salvadoriennes ont participé à des forums, comme le congrès « Terre de Foi Vivante, El Salvador 2026 », pour renforcer le secteur du tourisme religieux en collaboration avec le ministère du Tourisme d'« Israël ».

Le dictateur actuel Bukele a toujours entretenu des relations étroites avec « Israël », même à l'époque où il était maire, pour le FMLN, de la capitale salvadorienne. Lors de son premier voyage à « Tel-Aviv », lui qui a des origines palestiniennes, s'est complu à montrer son admiration pour « la démocratie israélienne » et à déclarer que sa femme était d'ascendance juive séfarade. À cette occasion, il a exprimé son « bonheur » de visiter le pays, qui depuis 76 ans pratique des opérations d'extermination contre le peuple palestinien, et s'est fait photographier en prière au Mur des Lamentations ou en visitant Yad Vashem, le mémorial de l'Holocauste d'« Israël ». Plus tard, il a de nouveau partagé une image de lui au même Mur après sa victoire présidentielle en 2019, et la même année, il a annoncé un don de trois millions de dollars à la Fondation de Jérusalem, qui promeut le développement dans la capitale d'« Israël ».

Un gouvernement similaire à celui de Tel-Aviv

Un autre pays qui n'est pas en reste dans ses « relations optimales » avec un gouvernement comme celui de Netanyahu, peuplé de criminels contre l'humanité, est le Costa Rica. Ses liens se sont approfondis après la signature d'un Traité de libre-échange (TLC) qui élimine 90 % des droits de douane et cherche à renforcer des secteurs comme la technologie agricole, les dispositifs médicaux et l'agroalimentaire. De plus, le gouvernement costaricien avance dans le transfert de son ambassade à Jérusalem.

Avec l'arrivée au pouvoir de la présidente d'extrême droite Laura Fernández Delgado, le processus de relations de subordination du Costa Rica à « Tel-Aviv » s'est accru, en particulier après la rencontre de mai

2026 où Fernández a promis au génocidaire dirigeant israélien Herzog son intention d'élever le statut de la mission diplomatique costaricienne à Jérusalem au rang d'ambassade.

Enfin, il convient de souligner que, dans le cadre d'une nouvelle offensive sioniste sur l'Amérique latine et les Caraïbes, les récents événements survenus avec le double tremblement de terre au Venezuela ont permis au gouvernement israélien d'envoyer une mission de « secouristes », dirigée et surveillée par le futur ambassadeur sioniste au Mexique, Yoed Magen, avec le soutien du rabbin de la communauté juive locale, Yitzhak Cohen.

Ainsi, profitant du moment douloureux que traverse le Venezuela, deux missions de colons « secouristes » et de militaires sionistes spécialistes du Commandement du Front intérieur des Forces de défense d'« Israël » sont arrivées à Caracas, qui, avec des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, ont déployé de multiples activités. Les uns, des tâches de « sauvetage » et les autres, les militaires et les diplomates, se sont employés à tenter un rapprochement plus étroit entre les deux pays, car il faut rappeler qu'« Israël » et le Venezuela n'entretiennent pas de relations diplomatiques depuis que l'ancien président Hugo Chávez a rompu les liens avec le gouvernement sioniste début 2009 en protestation contre la criminelle Opération Plomb Durci contre le peuple palestinien. Chávez a également resserré les liens avec l'Iran, politique qui s'est poursuivie sous le mandat du président Nicolás Maduro, aujourd'hui séquestré par les États-Unis. La délégation israélienne a ainsi cherché à édulcorer les accusations de génocide et autres pratiques criminelles qu'ils mènent jour après jour, heure après heure, contre les Palestiniens, les Libanais, et récemment aussi contre les Iraniens. Un régime habitué à tuer impitoyablement comme ils l'ont fait avec les filles de l'école iranienne de Minab, ou avec les dizaines de milliers d'enfants en Palestine sous occupation. Cependant, dans ces circonstances tragiques pour le Venezuela, ils ont emporté, comme tous les secouristes des différents pays, l'ordre des Héros du Venezuela, que leur a remis la présidente (par intérim) Delcy Rodríguez, avec qui ils se sont réunis. Comme on peut le voir dans cet aperçu synthétique, « Israël », sa diplomatie politico-militaire, ne se repose pas et continue d'étendre l'influence du sionisme et de sa doctrine de mort, sur tout le continent. Il profite bien sûr du chemin ouvert par les gouvernements d'extrême droite et fascistoïdes qui contrôlent aujourd'hui plusieurs pays, mais il infiltre également son influence dans les gouvernements progressistes, profitant des contradictions internes ou des faiblesses manifestes. Dans le cadre général de ses campagnes de cooptation, ils ont déjà réussi à installer dans de nombreux pays, au niveau même de projets de loi, la définition officielle de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA), qui stipule que « l'antisémitisme et l'antisionisme » sont égaux, ce qui permet aux gouvernements pro-sionistes de réprimer toute manifestation de critique contre les atrocités israéliennes. C'est déjà le cas en Amérique latine et en Europe.

C.A



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE LAPIN, LA GRANGE ET LES IGNAME VOLÉES

Il y a longtemps, dans un village africain paisible, chaque animal contribuait à une récolte partagée dans une grange. Le corbeau sage a été choisi pour garder la grange parce que tout le monde faisait confiance à son honnêteté.

Une saison, le renard intelligent a creusé secrètement un tunnel sous la grange. Chaque nuit, il volait quelques ignames, croyant que prendre seulement un peu les empêcherait de remarquer.

Quand la saison sèche est arrivée, les animaux ont découvert que la récolte disparaissait. Le renard a fait semblant d'être choqué et a même accusé le lapin travailleur de voleur. Certains animaux l'ont cru, et la réputation du lapin a subi des dommages. La vieille tortue est restée calme. Elle a répandu une fine cendre blanche autour de la grange avant le coucher du soleil et a attendu.

Le lendemain, de petites empreintes de pieds menèrent directement à la grotte du renard. Quand les animaux ont cherché dans sa maison, ils ont

trouvé des tas d'ignames volées cachés sous des feuilles sèches. Le renard a baissé la tête en honte. Ses mensonges ont trompé le village pendant un court moment, mais la vérité a finalement été révélée à tous. Le nom du lapin a été purgé, et le renard a été ordonné de rendre ce qu'il avait volé et de travailler pour la communauté jusqu'à la prochaine récolte. Depuis ce jour-là, les animaux ont souvent répété :

« La tromperie est bientôt révélée. »

LEÇON DE MORALE :

Les mensonges peuvent réussir pendant un moment, mais la vérité trouve toujours son chemin dans la lumière. La vie honnête construit une confiance durable ; la tromperie ne fait que dénigrer.

Publié sur Facebook par choupibandita893 dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 22 juillet 2026



LA JALOUSIE

Il était une fois, dans un village vibrant de couleurs et de traditions, deux demi-sœurs nommées Amina et Leila. Amina était la fille d'une femme riche, connue pour sa beauté et sa bonté. Leila, née d'une précédente union, vivait dans l'ombre de la fortune de sa sœur. Bien que toutes deux partageaient le même foyer, leurs vies étaient radicalement différentes.

Amina, avec son sourire éclatant, attirait l'affection de tous. Leila, quant à elle, se sentait souvent négligée et rejetée, sa jalousie grandissant à chaque compliment fait à sa sœur. Les années passèrent, et la rivalité entre elles devint de plus en plus palpable.

Alors que la fête du village approchait, un événement tant attendu où chacun exhibait ses talents, l'angoisse de Leila atteignit son paroxysme. Amina, comme à son habitude, se préparait à danser, une performance qui suscitait toujours l'admiration. Leila, déterminée à ne pas rester dans l'ombre, élaborait un plan machiavélique.

Leila commença par s'entraîner en secret. Elle créa une danse spectaculaire, mélangeant des mouvements traditionnels avec des éléments modernes. Mais ce n'était pas tout ; elle se mit aussi à répandre des rumeurs sur Amina, insinuant qu'elle avait utilisé des moyens malhonnêtes pour remporter les prix des années précédentes. Leila espérait ainsi ternir la réputation de sa sœur et attirer l'attention sur elle-même.

Les jours précédant la fête, Leila observait Amina avec une haine sourde. Elle remarqua que sa sœur était particulièrement nerveuse. « Peut-être qu'elle sait que je lui tendrai un piège », se dit-elle avec un sourire satisfait.

Le jour de la fête, le village était en émoi. Les tambours résonnaient, et les gens dansaient, impatients de voir les performances. Amina, vêtue d'une magnifique robe colorée, se tenait prête à émerveiller la foule. Mais Leila, dissimulée dans l'ombre, attendait son heure.

Lorsque Amina commença à danser, la grâce de ses mouvements captivait tout le monde. Les applaudissements résonnaient, et elle se sentait comme une étoile. Mais alors que Amina était au summum de sa performance, Leila surgit sur scène.

« Arrêtez ! » cria-t-elle, interrompant la musique. La foule, surprise, se tourna vers elle. « Je suis la véritable artiste ici ! » ajouta-t-elle, le cœur battant de colère et de frustration.

La tension dans l'air était palpable. Amina, déstabilisée, tenta de garder son calme. «



Leila, qu'est-ce qui t'arrives ? Pourquoi fais-tu cela ? » demanda-t-elle, la voix tremblante.

Leila, emportée par la jalousie, se mit à danser de manière chaotique, espérant ainsi attirer l'attention sur elle. Mais ses mouvements désordonnés lui firent perdre l'équilibre. Elle trébucha et tomba lourdement, se blessant à la cheville. La musique s'arrêta, et l'angoisse gagna la foule. Amina, bien que blessée par la trahison de sa sœur, accourut pour l'aider. « Laisse-moi ! » cria Leila, se débattant. Mais Amina, avec toute la compassion qu'elle pouvait rassembler, insista. « Je suis là pour toi, peu importe ce que tu as fait. » Les villageois, témoins de cette scène tragique, comprirent que la jalousie avait causé cette rupture. Alors que Leila était emmenée à l'hôpital, Amina, le cœur lourd, se demanda si leur relation pourrait encore être sauvée.

Leila se remit de sa blessure, mais la fracture entre les sœurs était irrémédiable. Amina, bien qu'elle ait pardonné, ne pouvait oublier la douleur de la trahison. Les années passèrent, et Leila, isolée par sa jalousie, se retrouva seule. Même si elle était devenue une danseuse talentueuse, son succès était éclipsé par son amertume.

Amina, de son côté, continua de briller, mais avec un sentiment de tristesse. Elle se demandait souvent si Leila avait compris la profondeur de son erreur. Les rumeurs avaient cessé, mais la vérité demeurait : la jalousie avait détruit ce qui aurait pu être un lien fort et indéfectible.

Publié sur Facebook par choupibandita893 dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 22 juillet 2026

LE SERPENT ET LE VIEUX BAOBAB

Il était une fois, dans la vaste savane d'Afrique, un vieux baobab majestueux qui avait vu passer des siècles, des guerres, des saisons de sécheresse et des saisons de pluie. Il se tenait là, fort et généreux, abritant les oiseaux, nourrissant les voyageurs perdus avec ses fruits et offrant son ombre aux animaux fatigués.

Un jour, un serpent blessé rampa jusqu'à lui. Il avait été pourchassé par des chasseurs, et sa peau était entaillée, son souffle court.

— Ô grand baobab, supplia le serpent, je suis mourant. Cache-moi dans tes racines, donne-moi refuge. Je te le jure sur la terre qui nous porte, si tu me sèves, jamais je ne l'oublierai.

Le baobab, ému malgré qu'il sache que les serpents sont souvent sournois, ouvrit ses racines. Il protégea le serpent du soleil, du vent, et même des chacals.

Les semaines passèrent. Le serpent retrouva ses forces. Il mangeait les rongeurs attirés par les fruits tombés, buvait la rosée qui perlait le long du tronc, et chaque nuit, il remerciait le baobab... en apparence.

Mais dès qu'il fut totalement rétabli, le serpent changea.

Il cracha son venin sur les oiseaux qui nichaient dans les branches du baobab. Il mordait les animaux qui s'approchaient de l'arbre pour se reposer. Il hurlait que l'arbre lui appartenait désormais, car sans lui, il serait mort.

Un matin, une jeune gazelle vint s'abriter à l'ombre du baobab. Le serpent la mordit sans avertissement. La gazelle s'effondra, tremblante. Alors, pour la première fois, le baobab parla d'une voix grave :

— Serpent, tu as oublié qui t'a sauvé. Tu as transformé ma générosité en territoire, mon hospitalité en prison. Tu as trahi ta promesse.

Le serpent ricana :

— Vieil arbre, les promesses sont pour les faibles. Moi, j'ai survécu.

Alors, le ciel se couvrit. Une tempête comme la savane n'en avait pas connue depuis cent ans s'abattit. Les éclairs frappèrent le sol. Le vent rugit. Et dans ce tumulte, le baobab se fendit... mais pas totalement. Il rouvrit ses racines, et dans un dernier souffle de sagesse, il libéra une énergie ancestrale. Le serpent fut happé par la terre et enseveli vivant.

Quand la tempête s'apaisa, les animaux revinrent, silencieux. Le baobab était debout, mais blessé. À ses pieds, poussa une petite pousse — signe que la sagesse se perpétuerait.

Morale :

L'ingratitude est une morsure plus douloureuse que la blessure. Celui qui trahit la main tendue finira enseveli par le poids de sa propre trahison. La reconnaissance est la mémoire du cœur ; l'ingratitude, l'oubli de l'âme.



Publié sur Facebook par choupibandita893 dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 22 juillet 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:58	12:55	16:44	20:08	21:44

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

REDDITION D'UN TERRORISTE À BORDJ BADJI MOKHTAR ET ARRESTATION DE 4 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES DANS DIFFÉRENTES OPÉRATIONS

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, alors que 4 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire, durant la période allant du 15 au 21 juillet en cours, à travers le territoire national, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP, ont exécuté, durant la période allant du 15 au 21 juillet 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé O. A., alias Ahmed, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, alors que des détachements de l'ANP ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des



détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 28 narcotrafiquants et ont mis en échec des

tentatives d'introduction d'un quintal et un kilogramme de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc, alors que 134,13 kilogrammes de cocaïne, 1.098.445

comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires", ajoute le bilan.

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Illizi, des détachements de l'ANP ont arrêté 737 individus et ont saisi 11 véhicules, 329 groupes électrogènes, 76 marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "7 autres individus ont été appréhendés et 7 pistolets mitrailleurs, un pistolet automatique, 2 fusils de chasse, 23.230 litres de carburants et 8 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 618 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 322 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan.

NOTRE RELIGION

LANCEMENT DU PRIX NATIONAL DU MEILLEUR PRÊCHE

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement du Prix national du meilleur prêche, visant à renforcer la référence religieuse nationale et à valoriser le rôle des mosquées.

Le lancement de ce prix s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à "renforcer la référence religieuse nationale et à consolider la place du prêche du vendredi, en tant que tribune d'orientation, de

réforme et de sensibilisation, tout en valorisant le rôle des mosquées en tant qu'espaces de rayonnement religieux et scientifique", précise la même source.

La création de ce prix vise également à "encourager l'esprit de compétition positive entre les imams et les personnes chargées des mosquées, et à mettre en exergue la place de l'imam ainsi que son rôle éducatif et social au service de la religion et de la patrie".

Dans ce contexte, le ministère a appelé les imams et les fonctionnaires chargés du prêche souhaitant participer à se rapprocher des directions des Affaires religieuses et des Wakfs des wilayas afin de prendre connaissance des conditions du concours et des modalités de participation.

"Le dernier délai pour le dépôt des dossiers de participation est fixé au 10 août prochain", au niveau des directions des Affaires religieuses et des Wakfs, a ajouté la

même source.

Les dossiers feront l'objet d'une présélection au niveau des wilayas, avant la transmission des meilleures candidatures à la commission nationale, qui sera chargée d'évaluer les travaux et de sélectionner les trois premiers lauréats. Ces derniers seront honorés dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'Imam, selon le même communiqué.

RA

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

MISE EN DÉTENTION PROVISOIRE DE 4 INDIVIDUS POUR INCENDIES VOLONTAIRES

Le juge d'instruction près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée du tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a ordonné, mercredi, la mise en détention provisoire de 4 individus ayant provoqué des incendies dans des biens forestiers, indique un communiqué du parquet de la République près le même tribunal.

"En application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée du tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les crimes terroristes, de sabotage et la criminalité transnationale organisée, et à la suite des incendies de forêts enregistrés dans certaines wilayas du pays depuis la fin de la semaine dernière, ladite juridiction a traité 3 affaires liées à des groupes criminels ayant délibérément mis le feu dans des biens forestiers", selon la même source.

La première affaire concerne "un groupe criminel ayant volontairement mis le feu aux broussailles jouxtant le quartier Les Pins à Constantine". Il s'agit des dénommés Benfoughal Saber Ayoub et Fouaizia Abderrahmane. Une vidéo montre les deux individus en train de mettre le feu sur le

lieu de l'incendie. La deuxième affaire concerne "le dénommé Lemouissi Farouk qui a mis le feu à des broussailles et des arbres sur la route de la Soummam à Constantine". Une vidéo montre cet individu en train de mettre le feu sur le lieu de l'incendie, ajoute la même source. La troisième affaire concerne "l'arrestation en flagrant délit du dénommé Benkhelifa Seifeddine, alors qu'il mettait le feu à deux tas de câbles en cuivre à proximité de la glissière de sécurité en béton de l'autoroute reliant les wilayas de Constantine et d'Annaba, au lieu-dit lotissement Benabdelmalek Ramdane, à Constantine, ce qui a entraîné la destruction de deux (2) hectares d'arbres, tous situés dans le domaine forestier".

A l'issue de l'enquête préliminaire menée par la Brigade de lutte contre la criminalité de la Sûreté de wilaya de Constantine et le Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Constantine,

"les quatre (4) membres présumés du réseau criminel ont été arrêtés, l'enquête ayant révélé leur implication dans l'incendie volontaire de biens relevant du domaine forestier", poursuit la même source.

"En date du 22/07/2026 et après la comparution des mis en cause, une action judiciaire a été lancée à leur encontre, suite à l'ouverture d'une instruction judiciaire pour crimes liés à des actes subversifs mettant la vie des personnes, leur sécurité et leurs biens en péril (sanction allant jusqu'à la peine de mort), ainsi que pour crime d'incendie volontaire de biens forestier appartenant à l'Etat, faits prévus et réprimés par les articles 87 bis, 87 bis 1 du Code pénal et 138 de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières".

"Après l'interrogatoire des accusés par le juge d'instruction, celui-ci a ordonné leur placement en détention provisoire", ajoute le communiqué.

RA

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS
SUSPENSION DE TOUS LES FESTIVALS À CARACTÈRE FESTIF À L'ÉCHELLE NATIONALE EN AOÛT PROCHAIN

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, mercredi soir, dans un communiqué, "la suspension immédiate de tous les festivals artistiques et culturels à caractère festif, prévus et programmés à travers l'ensemble du territoire national durant le mois d'août prochain et organisés par les établissements et les commissariats des festivals placés sous tutelle". Cette suspension intervient en raison des "circonstances exceptionnelles que connaissent plusieurs wilayas du pays, du fait des incendies de forêt qui se sont déclarés simultanément, avec la hausse record des températures dans différentes régions du pays", précise la même source.

Dans ce cadre, "la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a donné des instructions fermes portant suspension immé-

diat de tous les festivals à caractère festif sans aucune exception", ajoute le communiqué.

"Cette mesure d'urgence découlant du devoir de solidarité totale avec les enfants de notre peuple dans cette grande épreuve, est dictée par l'impératif du strict respect des mesures préventives et proactives visant à assurer la sécurité des citoyens, et à orienter tous les efforts nationaux et communautaires vers l'aide et le soutien aux sinistrés, outre l'appui aux corps mobilisés sur le terrain, dont les membres de l'Armée nationale populaire (ANP), les services de la Protection civile, les forces de la Gendarmerie nationale, les Conservations des Forêts, les médecins, ainsi que les volontaires de la société civile", conclut le communiqué

RA